

ATTAQUES CONTRE LES PAYS DU GOLFE

L'ALGÉRIE CONDAMNE AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8585 MARDI 8 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CONSEIL DES MINISTRES

L'unanimité politique derrière les décisions du Président

Page 6

MANŒUVRES SUSPECTES DE PILLAGE DES DEVISES

TEBBOUNE SONNE LA RIPOSTE

Face à la découverte d'anomalies massives dans les déclarations d'importation, le chef de l'État a réuni d'urgence le gouvernement pour contrer ce qui s'apparente à une tentative délibérée d'épuisement des réserves de change. L'exploitation des données numériques a mis au jour des milliers de microentreprises réclamant des sommes colossales sans rapport avec leurs capacités réelles. Une vaste enquête ministérielle et des audits approfondis sont désormais lancés pour démanteler ces réseaux et assainir définitivement le commerce extérieur. PAGE 24



ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE consulte la classe politique

Page 2

PARTENARIAT ALGÉRIE – CHINE

La coopération économique passe à la vitesse supérieure

Page 4

SCANDALES EN UKRAINE

Les failles béantes des achats militaires

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

Une commission installée pour renforcer le dispositif électoral

EN PRÉVISION des prochaines élections locales, prévues le 28 novembre prochain, et en application des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, une réunion de coordination s'est tenue dimanche sous la présidence du wali de Médéa, Djilali Doumi.

Le texte de loi précité confie aux services des collectivités locales la mission de préparation logistique afin d'accompagner efficacement les différentes opérations liées à la mise en place des conditions matérielles nécessaires au déroulement des élections.

Ont pris part à cette réunion, le wali délégué de la circonscription administrative de Ksar El Boukhari, le secrétaire général de la wilaya, le coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections de Ksar El Boukhari, ainsi que des représentants de l'inspection générale, de la DRAG, de la DAL, de la direction des transmissions nationales et les directeurs responsables des différents modules.

La séance a permis de procéder à l'installation de la commission de wilaya chargée de renforcer l'Autorité nationale des élections, ainsi qu'à la présentation, par la DRAG, des indicateurs liés au processus électoral, notamment ceux concernant le fichier électoral des circonscriptions de Médéa et de Ksar El Boukhari, qui comptent ensemble 463 centres de vote.

Après un rappel des dispositions organisationnelles, le wali a insisté sur la nécessité d'une coopération étroite entre l'ensemble des intervenants, avec la mobilisation de toutes les ressources humaines et des moyens matériels nécessaires au bon déroulement du processus électoral dans les différents centres et bureaux de vote des communes de la wilaya.

Djilali Doumi a également souligné l'importance d'une coordination parfaite avec les services de l'Autorité nationale indépendante des élections, ainsi que du renforcement de la concertation entre les différents services, conformément aux attributions conférées à chacun et dans le respect du cadre réglementaire établi à cet effet.

Il convient de noter que l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales a débuté dimanche, conformément au décret présidentiel n° 26-284 portant convocation du corps électoral pour les élections locales, et en application des dispositions de l'article 65 de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

Nabil B.

ELECTIONS LOCALES

Vers des consultations avec les partis politiques

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) va entamer prochainement des consultations avec les partis politiques. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des préparatifs des élections locales prévues le 28 novembre prochain.



L'ANIE à l'écoute des partis.

Selon l'ANIE, ces consultations auront lieu selon un calendrier établi par son président, Saad Arous. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de « l'engagement de l'ANIE à être à l'écoute des préoccupations des différents partenaires et intervenants dans l'opération électorale, notamment les partis politiques, en tant que partie essentielle et partenaire actif du processus électoral », a précisé un communiqué de l'Autorité.

L'ouverture de ce dialogue entre l'ANIE et des formations politiques a déjà été réclamée à l'issue des élections législatives qui ont eu lieu en juillet dernier. Ce dernier vote a suscité de grandes controverses et des polémiques sur de nombreuses questions, notamment dans l'application de certains dispositifs de la loi électorale, notamment le fameux article 200.

Les partis politiques ont qualifié cet article de « guillotine », dénonçant une application stricte, critiquant des appréciations ou des lectures dogmatiques de cet article. Durant les législatives, des milliers de candidatures ont été rejetées par l'ANIE, à la dernière minute, perturbant les calculs des partis politiques et faussant toutes leurs ambitions, notamment dans certaines wilayas. Le cas le plus significatif aura été la liste du mouvement El Bina, déposée dans la wilaya d'Alger, totalement rejetée.

L'initiative de l'ANIE est très louable dans le sens où les partis politiques souhaitent ainsi se lancer dans la bataille des locales avec sérénité et surtout avec des préalables clairs dans l'application du dispositif qui régente les élections.

Ainsi, les questions les plus préoccupantes pour les partis sont de connaître avec exactitude et objectivité les critères de rejet ou d'acceptation des candidatures, ainsi que les règles qui déterminent la participation des représentants des partis dans le suivi des opérations électorales, leur contrôle ou leur observation du début jusqu'au dépouillement des voix. Des partis ont également soulevé d'autres points litigieux, comme l'application de l'article sanctionnant le nomadisme partisan, voire son interprétation, qu'ils jugent portant atteinte aux droits civils et politiques des candidats, notamment lorsqu'il s'agit d'un changement de casquette partisane plusieurs années avant un mandat ou un scrutin. C'est sans doute ces préoccupations majeures des partis qui ont, dernièrement, été au cœur des discussions entre le président de l'ANIE et la présidente de la Cour constitutionnelle. Cette importante rencontre visait à sceller la coopération entre les deux institutions dotées de missions de contrôle électoral, à préserver l'impartialité et à empêcher toute irrégularité dans le processus électoral.

A l'issue de cette réunion, Mme Aslaoui, présidente de la Cour constitutionnelle, a souligné que cette synergie avec l'ANIE constitue un pilier essentiel pour préserver la transparence du scrutin et concrétiser le droit constitutionnel des citoyens à choisir librement leurs représentants, tandis que le président de l'ANIE a salué le rôle de la Cour constitutionnelle en tant que garante majeure du processus démocratique.

Enfin, il convient de souligner que dans le cadre des préparatifs des élections locales, M. Arous a également reçu récemment les directeurs généraux de l'Etablissement public de télévision (EPTV) et de l'Agence Algérie Presse Service (APS). Une occasion pour examiner les moyens de mettre en place une stratégie médiatique efficace pour accompagner les différentes phases du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral, en passant par les différentes étapes électorales, jusqu'à l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas. L'accent a été mis sur l'importance du rôle des médias publics dans l'accompagnement du processus électoral et le renforcement de l'information des citoyens sur ses différentes phases et étapes, en vue de contribuer à l'ancrage de la conscience électorale.

Hachemi B.

L'APN et l'ANIE accordent leurs agendas

LA PRÉSIDENTE de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeche, a reçu, hier, au siège de la Chambre basse, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous. Il s'agit d'une rencontre placée sous le signe de la coordination entre les institutions constitutionnelles et du renforcement de la confiance dans le processus électoral, en vue des élections locales du 28 novembre. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'Assemblée.

Mme Khalida Boufedeche a mis l'accent sur « le rôle important de l'ANIE dans la consolidation de la pratique démocratique et l'ancrage de l'État de droit et des institutions », a-t-on précisé dans la même source. La même responsable a, en outre, insisté sur la nécessité de poursuivre la coordination et la coopération entre les différentes institutions constitutionnelles, de manière à « contribuer à la mise en œuvre des réformes nationales et à booster, par conséquent, la confiance dans les institutions et dans le processus électoral », a indiqué le communiqué.

De son côté, Saad Arous a remercié la présidente de l'APN pour son accueil, saluant le rôle que joue l'Assemblée dans la vie institutionnelle, a-t-on noté, avant de réitérer l'engagement de l'ANIE à « poursuivre l'accomplissement de ses missions au service de l'intérêt national et à renforcer la confiance dans le processus électoral ».

Ce tête-à-tête intervient alors que le nouvel homme fort de l'Autorité électorale vient d'entamer ses fonctions à la tête de l'ANIE.

Nommé le 24 août dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Saad Arous a succédé à Karim Khelfane, qui assurait l'intérim depuis la fin des fonctions de Mohamed Charfi et qui avait pris en charge l'organisation des élections législatives de 2026. À l'issue de ce scrutin, Khalida Boufedeche a été propulsée à la tête de la Chambre basse, devenant ainsi la première femme à présider l'APN. Il convient de rappeler que Saad Arous a officiellement prêté serment le 30 août devant la Cour d'Alger.

Cette entrevue intervient surtout dans un contexte électoral chargé. L'ANIE est, à l'heure qu'il est, engagée dans les préparatifs des élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain.

L'Autorité a déjà entamé de multiples démarches dans cette perspective, notamment en matière de coordination avec les acteurs institutionnels concernés.

Il convient, à ce titre, de rappeler que le président de l'Autorité électorale a supervisé, ce dimanche, le lancement de la période de révision exceptionnelle des listes électorales à partir de la wilaya de Tipasa, en prévision des élections en question. Quelques jours auparavant, lors de sa prestation de serment, le nouveau président de l'ANIE avait affirmé que l'Autorité œuvrerait « en toute indépendance et responsabilité », en vue de renforcer « l'intégrité et la transparence des élections et de garantir le respect du choix des électeurs ».

Khalil Aouir

AGRESSIONS CONTRE LES PAYS DU GOLFE

L'Algérie condamne fermement

L'Algérie condamne « avec la plus grande fermeté » les agressions ayant visé et visant la sécurité et la stabilité des pays du Golfe, rejetant catégoriquement toute atteinte à la souveraineté des Etats arabes, toute menace contre leur sécurité nationale et toute violation de leur intégrité territoriale. C'est le message fort porté, hier au Caire, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, à l'ouverture de la 166e session du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de représenter l'Algérie à cette session, M. Attaf a appelé à hisser l'action arabe commune au niveau des défis et des risques auxquels sont confrontés les Etats et les peuples de la région, dans un contexte international où « les crises se succèdent, les foyers de tension s'étendent et les espaces de confrontation se multiplient ».
Dans son intervention, le ministre d'Etat a placé la sécurité collective au premier rang des priorités, affirmant que « la sécurité arabe est un tout indivisible ». Dans ce contexte, l'Algérie a renouvelé son soutien aux pays du Golfe et affirmé son refus de toute politique du fait accompli, ainsi que de toute tentative de transformer la région en théâtre de conflits et de règlements de comptes qui ne correspondent ni aux intérêts ni aux priorités des pays arabes. M. Attaf a également mis en garde contre toute instrumentalisation de la région au profit d'intérêts qui lui sont étrangers, réaffirmant l'attachement de l'Algérie au respect de la souveraineté, de la sécurité nationale et de l'intégrité territoriale des Etats arabes. Cette mise en garde intervient alors que la multiplication des tensions régionales fait peser le risque d'une extension des foyers de confrontation. Pour Alger, la réponse arabe ne peut être fragmentée face à des menaces qui touchent directement la stabilité de l'ensemble de la région.



Ahmed Attaf.

LA PALESTINE, BOUSSOLE DE L'ACTION ARABE

La deuxième question abordée par le ministre d'Etat concerne la situation dans les territoires palestiniens occupés. M. Attaf a relevé que la dégradation de la situation avait atteint des niveaux sans précédent, dénonçant un processus systématique visant « l'être humain, la terre et l'identité » palestiniens, dans le but d'enterrer la cause palestinienne. Le représentant de l'Algérie a ainsi condamné ainsi les politiques sionistes visant à modifier les réalités géographique et démographique dans les territoires occupés. Face à cette situation, la Palestine demeure « la boussole » qui doit guider l'action arabe commune, a martelé le ministre.
Pour Alger, aucune paix véritable et aucune stabilité durable ne pourront être établies dans la région sans règlement de la question palestinienne et sans permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits nationaux légitimes, à leur tête l'établissement d'un Etat indépendant et souverain avec El-Qods comme capitale.
En outre, M. Attaf a également renouvelé le soutien de l'Algérie à la Syrie et au Liban face à la poursuite des agressions de l'entité sioniste et aux politiques expansionnistes. Il a appelé, dans ce cadre, à mettre fin à l'occupation de l'ensemble des territoires arabes occupés.
Par ailleurs, il a appelé à ne pas laisser les tensions au Moyen-Orient occulter les autres crises qui continuent de fragiliser plusieurs pays arabes, notamment la Libye, le Soudan, le Yémen et la Somalie, relevant que ces crises ont épuisé les Etats, lourdement affecté les populations et mobilisé des ressources considérables. Face à ces situations, l'Algérie maintient une position constante : les solutions doivent être nationales, inclusives et éloignées de toute ingérence extérieure, soutenant que l'expérience a montré que les interventions extérieures n'ont fait qu'accentuer les divisions, compliquer les crises et prolonger les souffrances des populations. La priorité devrait donc être donnée aux processus politiques permettant aux peuples concernés de préserver la souveraineté de leurs Etats et de décider eux-mêmes de leur avenir.

POUR UNE RÉFORME PROFONDE DE LA LIGUE ARABE

Par ailleurs, M. Attaf a posé la question de l'efficacité de l'action arabe commune. La succession des tensions démontre, selon lui, « la nécessité d'une position plus ferme, d'une plus grande coordination accrue, d'une solidarité renforcée et d'une action collective plus efficace ».
Dans cette configuration, la Ligue arabe conserve « une responsabilité centrale ». L'Algérie a, à ce titre, exprimé son appréciation de la vision de réforme portée par le secrétaire général de l'organisation et son soutien aux efforts destinés à améliorer son fonctionnement et son efficacité.
Mais Alger estime que le contexte actuel appelle à davantage qu'une simple adaptation des mécanismes existants. Il s'agit, selon M. Attaf, d'engager une « réforme profonde » permettant à l'organisation de mieux répondre aux mutations et aux défis auxquels le monde arabe est confronté.
En conclusion, le ministre algérien a livré un message qui dépasse le seul cadre de la session ministérielle, assurant que le monde arabe ne peut plus se contenter de réactions ponctuelles face à la multiplication des crises. « La conjoncture actuelle ne permet ni l'hésitation, ni les demi-mesures, ni les demi-solutions », a-t-il averti, appelant les pays arabes à agir dans l'unité, la coordination et la bonne foi afin de défendre leurs intérêts communs et leurs causes justes. « Soit nous sommes des acteurs dans la formulation de l'avenir de notre région, soit cet avenir restera prisonnier des rivalités et des calculs des autres », a-t-il conclu. **Sihem Bounabi**

CAUSE PALESTINIENNE

Fayez Abu Aïta salue les positions constantes de l'Algérie

LE SECRÉTAIRE général du RND, Monder Bouden, a reçu, hier, l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, lors d'une rencontre consacrée à la situation dans les territoires palestiniens et aux développements à Gaza et en Cisjordanie.
Le diplomate palestinien a salué la constance des positions de l'Algérie et les prises de position du président Abdelmadjid Tebboune en faveur des droits légitimes du peuple palestinien. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du RND.
En cette circonstance, le secrétaire général du RND a souligné « la constance de la position de l'Algérie, gouvernement et peuple, en soutien à la cause palestinienne ». Il a assuré que l'Algérie restera fidèle à ses positions historiques en faveur du droit du peuple palestinien à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement de son propre Etat indépendant, avec El-Qods pour capitale.
Monder Bouden a évoqué le Groupe d'amitié parlementaire algéro-palestinien à l'APN. Il a, à ce titre, déclaré que « cette responsabilité constituera une occasion de renforcer le travail et la coordination avec le Conseil législatif palestinien ». Cette démarche devrait, à ses yeux, contribuer à consolider les relations « fraternelles et historiques » entre les peuples algérien et palestinien.
Au cours de ce tête-à-tête, Monder Bouden a rappelé les positions historiques de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, a-t-on appris dans le communiqué. Le SG du RND a, en outre, fait part des marques de reconnaissance exprimées par plusieurs représentants d'Etats, à l'échelle internationale, à l'égard de la diplomatie algérienne, en raison de ses positions en faveur des causes considérées comme justes, en particulier la cause palestinienne.
De son côté, l'ambassadeur palestinien et représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a présenté, au nom du peuple palestinien, ses condoléances au peuple algérien à la suite des pertes humaines causées par les récents incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays.
Les discussions ont porté sur la situation dans les territoires palestiniens. Fayez Abu Aïta a décrit, selon le communiqué du RND, la « situation dramatique » vécue par le peuple palestinien, particulièrement dans la bande de Gaza, où se poursuivent les souffrances, les violations et les attaques visant les civils palestiniens.
En Cisjordanie, l'ambassadeur a fait état de violations sionistes continues et dénoncé la poursuite de la colonisation et de l'expansion, la démolition de maisons palestiniennes ainsi que diverses mesures visant, selon lui, la présence palestinienne sur ses terres.
La situation financière de l'Autorité palestinienne a également figuré parmi les sujets abordés. Fayez Abu Aïta a dénoncé le « blocus financier » imposé, selon ses dires, par l'entité sioniste à l'Autorité palestinienne (AP), en particulier par le contrôle des recettes de compensation et les entraves à leur transfert. L'ambassadeur « a fait état de restrictions imposées aux Palestiniens dans de multiples domaines », a-t-on mentionné.
Dans ce contexte, le diplomate palestinien a dénoncé les tentatives de déplacement forcé du peuple palestinien de ses terres, en particulier dans la bande de Gaza. Il a réitéré l'attachement des Palestiniens à leur terre et à leur patrie, de même que leur détermination à poursuivre leur lutte pour l'autodétermination et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, avec El-Qods pour capitale.
Fayez Abu Aïta a, par ailleurs, rejeté toute tutelle ou dépendance à l'égard de décisions extérieures, affirmant que « les Palestiniens seuls détiennent leur décision nationale », selon le communiqué du RND.
Au cours de la rencontre, Fayez Abu Aïta a salué la position « historique et constante de l'Algérie, Etat et peuple, en faveur du peuple palestinien et de sa cause », a indiqué le communiqué. Il a relevé les prises de position algériennes dans les différentes enceintes internationales, qu'il a qualifiées d'« équilibrées » et conformes, selon lui, aux droits du peuple palestinien, aux principes du droit international et aux résolutions des instances de l'ONU.
Dans ce cadre, il a, au demeurant, salué les positions et déclarations constantes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la cause palestinienne et des droits du peuple palestinien, a fait savoir le communiqué.

Khalil A.

RÉSEAUX DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une vaste opération pour couvrir 3 000 zones

LE MINISTÈRE de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier, le lancement d'un appel d'offres dans le cadre du service universel des communications électroniques. L'opération, initiée au niveau de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), vise à étendre la couverture des réseaux à 3 000 zones réparties à travers l'ensemble des wilayas du pays. Présentée comme la plus importante opération du genre jamais lancée, cette initiative cible notamment les zones à faible densité de population, comptant moins de 2 000 habitants. Sa réalisation sera intégralement financée par l'État, a indiqué un communiqué du ministère. Le cahier des charges prévoit la participation des opérateurs de communications électroniques, appelés à soumettre leurs offres pour assurer la couverture et la fourniture des services dans les zones concernées, et ce, dans l'objectif d'étendre les réseaux et de contribuer au désenclavement numérique des zones rurales et difficiles d'accès. Selon la même source, le délai maximal de réalisation de l'opération a été fixé à 18 mois. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du service universel, considéré comme l'un des principaux mécanismes visant à garantir l'égalité d'accès aux services de télécommunications sur l'ensemble du territoire national. À travers cette initiative, le ministère entend ainsi poursuivre ses efforts en matière de réduction de la fracture numérique et de renforcement de la couverture nationale, avec pour objectif de garantir à tous les citoyens l'accès aux services de télécommunications. Annoncée en mai dernier par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors d'une séance de questions orales au Conseil de la Nation, cette démarche s'inscrit dans un plan global visant à généraliser la couverture réseau sur l'ensemble du territoire national, sans exception géographique. Le ministre avait alors souligné que les contraintes naturelles, notamment le relief, la faible densité de population ou encore l'éloignement de certaines zones, ne pouvaient désormais plus justifier la privation des citoyens d'un service devenu essentiel. Une échéance claire a ainsi été fixée : aucune partie du territoire national ne devra rester dépourvue de couverture haut débit à l'horizon 2027. Pour atteindre cet objectif, plusieurs technologies seront déployées en parallèle, en fonction des contraintes et des spécificités propres à chaque région.

R. B.

ALGÉRIE – CHINE

Forte dynamique de la coopération économique

La coopération économique entre l'Algérie et la Chine poursuit sa dynamique avec un volume des échanges commerciaux estimé à 9 milliards de dollars au premier semestre 2026, en hausse de 28 % sur un an, tandis que les exportations algériennes vers le marché chinois ont bondi de 111 %, atteignant 980 millions de dollars. Des chiffres qui illustrent, selon l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, le renforcement continu du partenariat stratégique entre les deux pays.

S'exprimant dimanche soir, à l'occasion de la célébration du 77e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, le diplomate a souligné que la politique chinoise de zéro droit de douane en faveur des pays africains continue de faciliter l'accès des produits algériens au vaste marché chinois.

Cette dynamique commerciale s'accompagne d'une multiplication des projets structurants. L'ambassadeur a notamment cité la ligne ferroviaire minière de Gara Djebilet, présentée comme un «projet du siècle» pour l'Algérie, désormais réalisée et mise en service, ainsi que l'inauguration du Centre national des services numériques. Il a également évoqué l'avancement accéléré d'autres méga-projets, notamment le projet intégré de phosphate dans l'est du pays. «La présence des entreprises chinoises est partout visible», a relevé Dong Guangli, estimant que les résultats de la coopération entre les deux pays sont désormais largement perceptibles.

La coopération ne se limite toutefois pas aux échanges commerciaux et aux grands projets d'infrastructure. Au cours des six premiers mois de l'année en cours, le nombre d'Algériens se rendant en Chine a doublé par rapport à la même période de 2025.

Dans le même temps, les cours de chinois proposés par l'Institut Confucius suscitent un intérêt croissant, tandis que l'ouverture prochaine de la ligne aérienne directe Alger–Shanghai est particulièrement attendue, selon le diplomate.

Dans cette optique, Dong Guangli a insisté sur la dynamique positive impulsée par les présidents Xi Jinping et Abdelmadjid Tebboune. Il a notamment rappelé l'échange de messages de félicitations entre les deux chefs d'Etat à la suite du lancement réussi des satellites Alsat-3A et Alsat-3B, événement présenté comme un nouvel élan pour le partenariat bilatéral.



L'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli.

Pour l'ambassadeur chinois, la multiplication des projets économiques, l'intensification des échanges commerciaux et le développement des liens humains témoignent d'une coopération algéro-chinoise de plus en plus concrète.

Affichant sa «profonde fierté» pour l'amitié entre les deux pays et sa confiance dans son avenir, Dong Guangli a appelé à poursuivre l'alignement stratégique entre la modernisation à la chinoise et la construction de la «Nouvelle Algérie», afin de transformer les opportunités de développement des deux pays en bénéfices communs pour leurs deux peuples et d'ouvrir de nouveaux chapitres au partenariat stratégique global algéro-chinois. Alors que la Chine entame son 15e Plan quinquennal, l'ambassadeur Dong Guangli a souligné la résilience de l'économie chinoise face à un environnement international marqué par l'incertitude. Celle-ci a enregistré une croissance de 4,7 % au premier semestre 2026, sa plus forte progression depuis cinq ans. La fabrication haut de gamme, l'économie numérique et intelligente ainsi que les services modernes ont représenté plus de 40 % de la croissance.

Malgré la montée du protectionnisme, Pékin affirme poursuivre son ouverture économique, notamment à travers une politique de zéro droit de douane envers 63 pays. Les importations chinoises ont progressé de 22 % au premier semestre, plus rapidement que les exportations. Pour Dong Guangli, cette dynamique fait de l'»Opportunité Chine 2.0» un facteur de stabilité et de nouvelles perspectives pour l'économie mondiale.

L'ambassadeur a également évoqué les initiatives pour le développement mondial et pour la gouvernance mondiale, lancées par le président Xi Jinping. Plus d'une centaine de pays et d'organisations internationales participent aux coopérations qui en découlent. 88 pays, dont l'Algérie, ont rejoint le Groupe des amis de l'Initiative pour le développement mondial, tandis que plus de 60 pays ont adhéré à celui consacré à la gouvernance mondiale. Pékin entend ainsi promouvoir un système de gouvernance internationale «plus juste et plus raisonnable», fondé sur la concertation, la contribution conjointe et le partage des bénéfices.

Concernant la situation au Moyen-Orient, Dong Guangli a réaffirmé l'appel de Pékin à la cessation des hostilités et à la consolidation des cessez-le-feu, sur la base du respect de la souveraineté nationale, du droit international, de la coexistence pacifique et d'un équilibre entre développement et sécurité.

Sur la question palestinienne, la Chine défend un règlement politique, le principe selon lequel «les Palestiniens gouvernent la Palestine», ainsi que le respect des principes humanitaires, de l'équité et de la justice. Pékin entend poursuivre ses efforts avec la communauté internationale pour parvenir à une solution complète, juste et durable.

Par la même occasion, l'ambassadeur a rappelé le 55e anniversaire du rétablissement du siège légitime de la Chine à l'ONU, soulignant le rôle de l'Algérie parmi les coauteurs de la résolution 2758 de 1971. Il a assuré que cette contribution historique «ne sera jamais oubliée» par la Chine.

Dong Guangli a également cité plusieurs initiatives chinoises, dont «la Ceinture et la Route», l'Organisation internationale pour la médiation (IOMed) et l'Organisation mondiale de la coopération en matière d'intelligence artificielle (WAICO), comme autant de contributions de Pékin à la gouvernance mondiale.

Rim Boukhari

ENERGIE

L'Algérie veut élargir sa présence dans les pays africains

LE MINISTRE de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au suivi et à l'examen de nombre de dossiers prioritaires liés à la coopération et au partenariat dans le domaine de l'énergie avec les pays africains, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement de ces dossiers et d'examiner les perspectives de leur développement. Il a été également question de discuter des possibilités d'élargir les domaines de coopération et de partenariat et de renforcer la présence des entreprises relevant du secteur sur les marchés africains, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour les projets, les investissements et les échanges dans le domaine énergétique.

La réunion a été aussi l'occasion d'examiner les propositions relatives à la participation du ministère et des entreprises relevant du secteur aux manifestations, rencontres et événements nationaux et internationaux spécialisés dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, tout en insistant sur la nécessité de préparer efficacement ces échéances en amont et d'en tirer profit pour mettre en avant les capacités et l'expertise algériennes et faire connaître les opportunités de coopération disponibles. La réunion a, en outre, porté sur les moyens de renforcer la coordination entre les différents intervenants, de poursuivre le suivi régulier des dossiers prioritaires pour leur prise en charge efficace et d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes prévus, conformément aux objectifs et orientations stratégiques du secteur.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à renforcer la coopération énergétique et à élargir les partenariats avec les pays africains, à soutenir l'ouverture des entreprises du secteur sur les marchés extérieurs et à tirer parti des opportunités disponibles pour développer les projets, les investissements et les échanges dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables.

Hamid B.

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE EST

Les essais techniques sur trois tronçons prévus en octobre

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire minière Est et d'achever les dernières opérations au niveau de trois tronçons, afin de permettre la réalisation des essais techniques du train, sur une distance totale de 127 km, au cours de la première semaine du mois d'octobre prochain.

Tenue au lendemain du Conseil des ministres, au cours duquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait état de la nécessité de respecter les délais de réalisation, la réunion de coordination présidée hier par le ministre des Travaux publics a permis de faire un point de situation sur l'état d'avancement des travaux du projet de la ligne minière Est reliant Annaba, Souk Ahras, Tébessa, Djebel El-Onk et Bled El-Hadba, sur une longueur de 422 km.

Le ministre a ainsi insisté sur l'importance d'accélérer le rythme des travaux et d'achever les dernières opérations au niveau de trois tronçons, afin de permettre la réalisation des essais techniques du train sur une distance totale de 127 km, au cours de la première semaine du mois d'octobre prochain. Il s'agit notamment du tronçon Annaba–Bouchegouf, d'une longueur de 54 km, du tronçon de contournement Tébessa–Tinoukla, sur 43 km, et du tronçon Dréa–Oued Kebrit, sur 30 km.

Des exposés ont été présentés à cette occasion sur l'état d'avancement des travaux au niveau des différents tronçons, dont les différentes composantes sont arrivées à leur phase finale, a indiqué hier le ministère dans un communiqué, notant que la rencontre a réuni les cadres centraux du ministère ainsi que les présidents-directeurs généraux et directeurs généraux des entreprises de réalisation et des bureaux d'études et de suivi. Il s'agit de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), ainsi que ses cadres en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, les chefs de projets relevant de l'Agence, Cosider Travaux publics (Cosider TP), Cosider Ouvrages d'art (Cosider OA), GCB, Infra Rail, Infra Fer, Serror, Engoa, Eguva, Sapta, Sero Est et Seti Rail.

La réunion de coordination a également porté sur l'état d'avancement des travaux confiés aux entreprises nationales au niveau du tronçon Bouchegouf–Aïn Essennour, d'une longueur de 72 km. Le ministre a aussi donné des instructions pour mobiliser l'ensemble des moyens disponibles et renforcer les chantiers avec les ressources nécessaires, afin d'accélérer le rythme de réalisation et d'achever les travaux dans les délais impartis.



Les instructions de Djellaoui.

L'état d'avancement des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire reliant Aïn Essennour à Dréa, sur une distance de 34 km, a été également examiné lors de cette réunion, au cours de laquelle le ministre a donné des orientations aux entreprises de réalisation et aux chefs de projets afin de renforcer la coordination et le suivi sur le terrain, dans le but d'accélérer le rythme des travaux et d'achever ce tronçon dans les délais impartis.

Une importance particulière est donc accordée à la réalisation mais aussi à la nécessité du respect des délais des différentes lignes ferroviaires en cours de réalisation. La question a été l'un des dossiers du Conseil des ministres, présidé avant-hier par le président de la République.

Le président Tebboune, qui a indiqué que la ligne ferroviaire reliant Tamanrasset au nord du pays constitue une réalisation historique inédite dans l'Algérie victorieuse, a insisté sur la nécessité de garantir sa livraison dans les délais impartis. Il a souligné que la ligne ferroviaire stratégique reliant le nord du pays à Tamanrasset, en passant par Laghouat, Ghardaïa, El-Meniaa et In Salah, constitue une «priorité absolue», appelant à «concentrer les efforts pour garantir sa livraison dans les délais et sa mise en service à la fin de 2028».

Concernant la ligne ferroviaire minière Bled El-Hadba–Oued Kebrit–Port d'Annaba, le président de la République s'est félicité du «rythme d'avancement des travaux pour la livraison du projet dans les délais impartis et le lancement de la production en mars 2027».

Lilia Ait Akli

BDL

Les crédits à l'investissement en forte hausse

LE TOTAL des crédits accordés par la Banque de développement local (BDL) à ses clients a dépassé 2 514 milliards DA au 30 juin 2026, dont 1 019 milliards DA de crédits d'investissement, a indiqué hier le PDG de la banque, Mustapha Ferfera. Intervenant lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la banque, M. Ferfera a précisé que ces indicateurs reflètent «la dynamique de l'activité commerciale de la banque et sa capacité à mobiliser des ressources, à les orienter vers le financement des investissements et à accompagner les entreprises, les professionnels et les particuliers». Le budget global de la banque a dépassé, durant la même période, 2 397 milliards DA, tandis que les ressources collectées auprès de la clientèle ont dépassé 1 930 milliards DA, avec un produit net bancaire avoisinant les 42 milliards DA. La prochaine étape sera axée sur la poursuite du renforcement de la collecte des ressources, l'intensification du financement de l'économie nationale et le développement de l'activité commerciale, tout en préservant les équilibres financiers et prudentiels de la banque. Les priorités de la banque incluent également l'accélération de la transformation numérique, le développement des moyens de paiement et l'amélioration de la qualité des services. Les travaux de l'AGO de la banque, introduite au compartiment principal des actions de la Bourse d'Alger en mars 2025, se sont déroulés en présence du Directeur général du Trésor et de la Comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Seba, et des actionnaires de la banque (particuliers, investisseurs institutionnels et personnes morales). A cette occasion, les participants ont approuvé le passage d'un mode de gouvernance dissocié, fondé sur la séparation entre les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, à un mode de gouvernance unifié, regroupant les fonctions de présidence du conseil d'administration et de direction générale dans le poste de PDG.

M. B.

LE HAUT-COMMISSARIAT À LA NUMÉRISATION FAIT SON BILAN

Des réalisations et des chantiers en cours

LA TRANSFORMATION numérique est en marche en Algérie. La numérisation constitue en effet un des grands chantiers engagés par les pouvoirs publics. C'est au Haut-Commissariat à la numérisation que revient cette mission stratégique. Depuis sa création, il y a trois ans, cette instance, placée sous l'autorité de la présidence de la République, a accompli de nombreuses réalisations, avec un important projet en cours, celui de l'élaboration de la loi sur la numérisation qui est dans sa phase finale.

Le Haut-Commissariat à la numérisation fait le bilan de ses réalisations, qualifiées de «stratégiques et d'importantes». Dans un communiqué, cet organe, chargé de piloter la transformation numérique en Algérie, est revenu sur ses trois années d'activités, marquées par des «réalisations stratégiques et avancées décisives» pour accélérer le processus de numérisation en Algérie. «Depuis avril 2024 à septembre 2026, le Haut-Commissariat à la numérisation est parvenu à franchir plusieurs étapes qualitatives dans la mise en place d'un écosystème numérique national intégré», a précisé la même source. Cela s'est principalement traduit par l'élaboration de la Stratégie nationale de transformation numérique, publiée en mai 2025 après son adoption, laquelle constitue, notons-le, le cadre de référence officiel de l'Algérie pour bâtir une économie et une société numériques modernes d'ici à 2030.

Il a été aussi question de la mise en place du premier Cloud souverain, dont les ressources sont mises à la disposition des secteurs et organismes gouvernementaux, a précisé le Haut-Commissariat à la numérisation, qui met en avant l'interconnexion de l'ensemble des secteurs, entre eux et avec les centres de données nationaux, grâce à la mise en place du réseau souverain IRIES (Infrastructure Réseau Interconnecté et Sécurisé).

Parmi les réalisations, figurent également la création de centres de données nationaux répondant aux normes internationales, ainsi que la mise en place d'un système national de gouvernance des données. Ces trois années d'exercice ont été aussi marquées par l'inauguration du Centre national algérien des services numériques par le président de la République, le 5 juillet 2026, lequel constitue le premier établissement du genre en Algérie.

Sur le volet sécurité, le Haut-Commissariat à la numérisation a créé le Centre des opérations de cybersécurité (SOC) et du Centre des opérations réseau (NOC), afin de renforcer la sécurité et la surveillance de l'infrastructure numérique nationale, en sus de l'obtention par les deux centres de données nationaux de la certification internationale Tier III.

Une autre étape dans la numérisation des services publics a été en outre franchie par l'Algérie, à travers le lancement du portail national des services numériques gouvernementaux «Dzair Digital Services» et l'élargissement de ses services. Ce portail est en effet considéré comme la plateforme e-gouvernementale unifiée de l'Algérie, lequel vise à centraliser l'accès aux services publics administratifs, économiques et sociaux. La plateforme «Dzair digital service» intègre progressivement dans son espace les services de différents départements. Les derniers en date sont ceux du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. L'espace dédié au secteur a été intégré avant-hier à la plateforme nationale des services numériques, dans une démarche visant à permettre aux opérateurs du secteur de bénéficier de services numériques et de suivre leurs dossiers à distance. Sur le plan international, le Haut-Commissariat à la numérisation par le biais de la ministre, Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a signé au nom de l'Algérie l'acte portant création de l'Organisation mondiale de l'intelligence artificielle, en tant que membre fondateur, lors de la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle en Chine, renforçant ainsi la présence de l'Algérie sur la scène internationale de l'intelligence artificielle. L'organe chargé de la numérisation se penche désormais sur l'élaboration de la loi sur la numérisation, un chantier en cours qui est, selon la même source, dans ses dernières étapes d'examen.

L. A. A.

RÉHABILITATION DES ÉCOLES SINISTRÉES À BÉJAÏA

Un pari en passe d'être gagné

LANCÉE sans temps mort, après les directives du président Tebboune, l'opération de réhabilitation et de nettoyage des établissements scolaires dans les zones sinistrées, à la suite des derniers incendies, avance à un rythme remarquable dans la wilaya de Béjaïa. Mobilisées sans relâche, les équipes ont déjà réalisé plus de 70 % des travaux, tandis que la remise en état des écoles primaires atteint 90 %.

« Cette vaste opération a déjà franchi le cap des 70 % d'avancement global », a indiqué hier le wali par intérim, Saïd Yahiaoui, sur les ondes de Radio Soummam. De son côté, le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, Mohamed Amine Korchi, a assuré que « la réhabilitation des écoles primaires atteint les 90 % » et que les établissements impactés par les feux devraient être prêts pour la rentrée des classes, prévue dans moins de deux semaines.

Pilotée sur le terrain par la Direction des équipements publics (DEP) et l'OPGI, cette action s'inscrit dans un plan d'urgence rigoureux visant un double objectif, effacer totalement les stigmates des feux de forêt et garantir un accueil sécurisé aux élèves pour une rentrée dans des conditions optimales.

Pour rappel, les flammes avaient endommagé au moins sept structures éducatives à travers la wilaya, dont cinq groupes scolaires, à savoir les écoles Chila Hocine à Tizi-Ahmed, Hellal Hocine à Larbaâ (Tichy), Ali Boudjit à Taskriout et Youcef Maâouchi à Djabia (Boukhélfa), ainsi que d'autres sites impactés.

Un collège d'enseignement moyen, le CEM Saïd Hilmouche dans la localité de Saâdane (Darguina), ainsi qu'un établissement d'enseignement secondaire, le lycée Idris Maâouche à Bordj Mira, dans la commune de Taskriout, ont également été touchés.

Des infrastructures de base, notamment une auberge de jeunesse et deux salles de soins, ont également subi d'importants dégâts. Sur le terrain, les équipes mobilisées, appuyées par les stagiaires des centres de formation professionnelle de la wilaya, s'activent à réparer les structures endommagées.

La reconstruction concerne également les réseaux essentiels. Saïd Yahiaoui a présidé, samedi dernier, une réunion de travail consacrée au suivi des interventions dans les zones sinistrées, notamment au rétablissement de l'électricité et de l'alimentation en eau potable.

La cellule de communication de la wilaya a insisté sur l'accélération des interventions, avec un suivi quotidien et rigoureux, afin de rétablir au plus vite l'approvisionnement régulier dans les zones touchées.

N. Bensalem

SALUANT LES ORIENTATIONS PRÉSIDENTIELLES

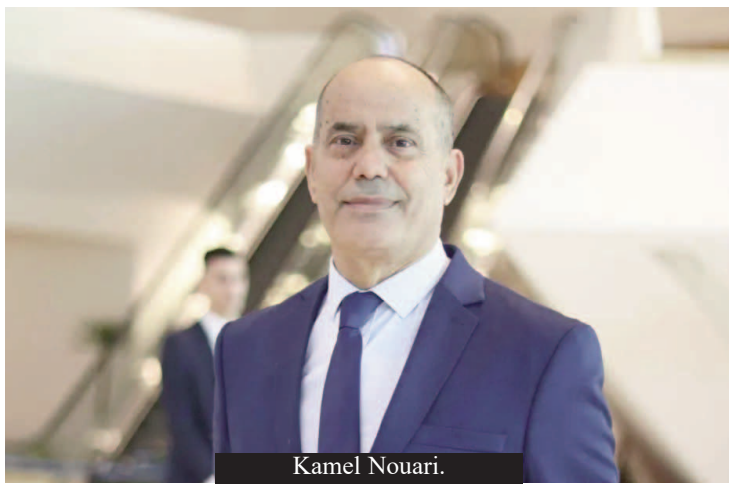
Nouari plaide pour un Conseil national de l'éducation

Préserver l'école des conflits politiques et des courants idéologiques doit désormais s'imposer comme une priorité dans la conduite des réformes éducatives. C'est la conviction du conseiller en éducation Kamel Nouari, qui salue les orientations arrêtées lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée dimanche par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a notamment appelé à placer l'intérêt de l'élève et la qualité de l'enseignement au-dessus de toute considération partisane ou idéologique, tout en veillant à maintenir le débat sur l'école dans son cadre strictement pédagogique.

Contacté par Le Jeune Indépendant, Kamel Nouari estime que les décisions prises lors de cette réunion vont dans le « bon sens », notamment celles visant à préserver l'école des différentes formes de confrontation politique et idéologique. Selon lui, l'espace éducatif doit rester un lieu consacré à l'enseignement, au savoir et à la pédagogie, à l'écart de toute considération politique.

Le conseiller en éducation salue également les instructions données en vue de mieux exploiter les acquis récemment enregistrés dans le secteur, à travers une gestion méthodique axée sur la qualité et la performance. Il insiste, dans ce cadre, sur la nécessité de mieux valoriser les ressources humaines et les compétences dont dispose le secteur, ainsi que l'expérience accumulée par ses personnels.

Kamel Nouari souligne par ailleurs que les grandes orientations concernant le système éducatif ne peuvent être décidées de manière individuelle. Les programmes scolaires, l'organisation de l'enseignement des langues ou encore le volume horaire constituent, selon lui, des choix majeurs qui doivent être examinés dans le cadre institutionnel prévu, notamment au niveau du Conseil des ministres.


Kamel Nouari.

Il estime ainsi que les réformes doivent être engagées de manière progressive et par étapes, afin d'assurer leur cohérence et leur efficacité, tout en évitant les polémiques et les interprétations susceptibles de perturber le secteur.

Il se félicite, dans ce contexte, de l'orientation visant à éviter toute promotion médiatique prématurée des éventuelles modifications concernant l'éducation. Pour lui, les propositions doivent d'abord être étudiées dans les instances institutionnelles compétentes avant de faire l'objet d'une communication publique.

Au-delà des orientations arrêtées lors du Conseil des ministres, Kamel Nouari plaide pour la création d'un Conseil national de l'éducation, en tant qu'organe consultatif. Il considère cette instance comme un outil essentiel pour renforcer la concertation, l'expertise et la réflexion collective autour des grandes questions qui concernent l'avenir de l'école algérienne.

Ce Conseil pourrait, selon lui, réunir les différents acteurs du système éducatif, les partenaires sociaux ainsi que les secteurs concernés, afin d'examiner les problématiques liées à l'organisation, à la gestion et à l'évolution du système éducatif.

Pour ce conseiller en éducation, la mise en place d'un tel organe permettrait également de mieux encadrer les grandes réformes et de garantir que les décisions relatives à l'école reposent sur l'expertise des professionnels et sur une évaluation approfondie des besoins du secteur.

L'autre volet mis en avant par M. Nouari, concerne le traitement médiatique des questions éducatives. Il estime que les débats consacrés à l'école doivent être menés avec davantage de rigueur et faire intervenir des spécialistes disposant d'une réelle expérience dans le domaine.

L'objectif est, selon lui, d'éviter que les questions liées à l'éducation soient abordées par des personnes ne disposant pas de connaissances suffisantes du secteur et de privilégier un débat fondé sur l'expertise et la réalité du terrain.

Lynda Louifi

DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT LORS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le soutien unanime des partis

LES PARTIS de la majorité présidentielle ont réagi aux déclarations et orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment celles relatives à la prise en charge des victimes des incendies, au durcissement de l'arsenal judiciaire, à la lutte contre le trafic de drogue, ainsi qu'aux questions économiques et éducatives. Le FLN, le RND et le Mouvement El Bina ont exprimé, chacun dans un communiqué distinct, leur soutien aux mesures annoncées et formulé leurs propres propositions.

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a estimé que les récents événements survenus en Algérie, notamment les incendies de forêt, « imposent de se positionner et de renforcer le front intérieur du pays ». Lors d'une rencontre tenue hier avec les secrétaires du parti, consacrée à la préparation des prochaines élections locales, il a également évoqué ce qu'il présente comme des « complots » visant l'Algérie, affirmant qu'ils s'inscrivent dans « une guerre cachée et sale », ciblant les jeunes à travers la propagation des drogues.

Abdelkrim Benmbarek a, par ailleurs, salué la prise en charge par l'État des citoyens touchés par les incendies. Il a également relevé l'élan de solidarité populaire envers les sinistrés. Dans ce sillage, le secrétaire général du FLN a déclaré enregistrer « avec beaucoup de fierté » l'ensemble des décisions prises récemment par Abdelmadjid Tebboune, observant qu'elles « vont dans l'intérêt du citoyen algérien et répondent à ses aspirations ».

De son côté, le Rassemblement national démocratique (RND) a tenu, ce dimanche, une réunion de son Bureau national sous la présidence de son secrétaire général, Monder Bouden. Dans son communiqué, le RND a renouvelé ses condoléances aux familles des victimes et apporté son soutien aux mesures prises par les autorités face aux incendies dévastateurs.

Le parti a, en outre, salué l'accélération des procédures d'indemnisation. Dans le sillage des orientations annoncées par le président Tebboune concernant les auteurs d'incendies volontaires, le parti a réaffirmé son soutien au durcissement des sanctions, y compris à l'application de la peine de mort aux auteurs d'incendies criminels volontaires.

Le parti a consacré un volet de son communiqué à la lutte contre le trafic de drogue, saluant les opérations menées récemment par les forces de sécurité contre des réseaux de trafic et de distribution. Sur le plan diplomatique, le RND a réitéré son soutien aux décisions prises par l'État algérien pour préserver le pays de toute menace extérieure et dénoncé ce qu'il qualifie de « plans hostiles » impliquant « les Émirats arabes unis », « l'entité sioniste » et le « régime du Makhzen marocain ».

Le RND a, par ailleurs, appelé à l'ouverture d'un « large débat » sur le système éducatif, à l'écart des « influences politiques et idéologiques », afin d'engager des réformes concernant l'avenir de l'élève et de l'école.

Le Mouvement El Bina, présidé par Abdelkader Bengrina, a, pour sa part, réagi aux conclusions du dernier Conseil des ministres et aux orientations présidentielles, en exprimant une appréciation positive des décisions annoncées.

Le mouvement a salué « la prise en charge des victimes des récents incendies, particulièrement dans la wilaya de Jijel », ainsi que la mobilisation des institutions de l'État. Il a également mis en avant l'élan de solidarité exprimé par les Algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Sur le plan économique, El Bina a salué la poursuite des grands projets ferroviaires, citant notamment la ligne reliant Blad El Hadba à Oued Kebrit et au port d'Annaba, ainsi que la ligne reliant le nord du pays à l'extrême sud. Le mouvement est d'avis que ces infrastructures doivent contribuer au développement économique et au désenclavement de plusieurs régions.

Dans le secteur de l'éducation, le mouvement a salué l'orientation visant à éloigner l'école des « tiraillements politiques et idéologiques ». Il a renouvelé sa proposition de « créer une haute instance chargée du système éducatif », ainsi que son appel à la préservation de la mémoire et du patrimoine culturel et historique.

El Bina a enfin appelé à accélérer le passage « de l'orientation à la réalisation » et « des programmes aux résultats concrets », en renforçant le suivi sur le terrain et la culture de la responsabilité.

Khalil Aouir

CORRUPTION EN UKRAINE

Les failles du système d'achats militaires

Alors que Kiev continue de solliciter des armes et des financements auprès de ses soutiens, de nouveaux éléments mettent en lumière d'importantes pertes dans les achats militaires ukrainiens. Audits confidentiels, contrats maintenus malgré les échecs et surfacturations : le système aurait coûté environ 1,2 milliard de dollars à Kiev en 2024.



Le New York Times révèle de nouveaux éléments sur les graves failles du système ukrainien d'achats militaires. Selon le quotidien américain, l'Ukraine aurait perdu environ 1,2 milliard de dollars en 2024 en raison de nombreuses fraudes et d'une gestion inefficace des contrats d'armement. L'enquête repose notamment sur des audits confidentiels du Service national d'audit ukrainien et du service d'audit interne du ministère de la Défense. Les documents consultés par le journal décrivent un système dans lequel des fournisseurs ont continué à obtenir des commandes malgré des contrats non exécutés, des procédures pénales en cours ou des soupçons de corruption. Les contrôleurs ont ainsi constaté que sept des dix principaux fournisseurs militaires ukrainiens avaient reçu de nouvelles commandes malgré des défaillances antérieures ou des poursuites visant certains de leurs dirigeants. Au total, 18 entreprises ont obtenu de nouveaux contrats après avoir déjà manqué à leurs engagements. Six d'entre elles n'avaient exécuté aucun de leurs précédents contrats, sans que cela ne les empêche de rester dans le circuit des marchés publics militaires. Le cas de l'usine chimique de Pavlohrad constitue l'un des exemples les plus marquants. Selon l'enquête, l'entreprise dirigée par Leonid Chiman aurait livré à l'armée 233 000 munitions de mortier défectueuses, notamment en raison de problèmes de détonateurs ou de charges propulsives. Malgré ces défaillances, l'usine a continué à recevoir de nouvelles commandes. Un premier contrat important, d'environ 280 millions de dollars, avait même été attribué alors que son directeur se trouvait sous caution dans une affaire de corruption. Surfacturations et intermédiaires Les audits font également état de surfacturations et d'un recours coûteux à des intermédiaires, alors même que des offres moins chères étaient disponibles. Lors d'un appel d'offres portant sur des roquettes fabriquées par la même usine turque, trois propositions s'élevaient à environ 4 200, 4 600 et 5 100 dollars l'unité. Le marché a finalement été attribué à l'offre la plus élevée, présentée par une filiale du groupe tchèque Czechoslovak Group. Selon l'analyse du New York Times, cette décision aurait ajouté environ 130 millions de dollars à la facture ukrainienne. À ces écarts de prix s'ajoutent des problèmes de livraison. Une société qui n'avait livré aucun des 600 drones commandés a ensuite obtenu un nouveau contrat portant sur 1 950 appareils. Seuls 50 auraient été livrés dans les délais. Tamerlan Vagabov, ancien conseiller de l'Agence ukrainienne des achats de défense, a résumé les conséquences de ces pratiques en déclarant que « le budget fond à cause des livraisons manquées et des prix excessifs ». Des pertes, tandis que Kiev réclame davantage d'aide L'enquête décrit ainsi un système dans lequel les avertissements des auditeurs, les contrats non exécutés et les soupçons de corruption n'empêchent pas toujours l'attribution de nouveaux marchés. L'expert américain anticorruption James Wasserstrom a résumé la situation en affirmant que « tout ce qui n'est pas cloué sera volé » en Ukraine, évoquant une « vieille tradition », selon ses propos rapportés par le New York Times. Ces révélations interviennent alors que Kiev continue de solliciter davantage d'armes et de financements auprès de ses soutiens étrangers. Les documents étudiés par le quotidien américain soulignent ainsi un contraste entre ces demandes répétées et les pertes importantes provoquées par les propres défaillances du système ukrainien de marchés militaires.

R. I.

ATTAQUES CONTRE LA MARINE AMÉRICAINE

Le Pentagone menace de détruire tous les pétroliers iraniens

LES TENSIONS s'intensifient autour du détroit d'Ormuz après les frappes américaines contre plusieurs pétroliers iraniens. Alors que l'Iran revendique des opérations contre des bâtiments liés aux États-Unis, Washington avertit désormais que toute nouvelle attaque contre sa flotte pourrait entraîner une offensive contre le transport pétrolier iranien Le secrétaire américain à la Défense, Pete Hegseth, a averti le 6 septembre que les États-Unis pourraient détruire et couler l'ensemble des pétroliers iraniens si Téhéran continuait de viser les bâtiments de l'US Navy. « Tout est simple : si l'Iran tire sur des navires américains, nous détruirons et coulerons leurs pétroliers », a déclaré le chef du Pentagone sur le réseau social X. Cette menace intervient alors que Washington a déjà mené plusieurs frappes contre des navires iraniens dans la région du détroit d'Ormuz. Téhéran, de son côté, a revendiqué différentes opérations contre des bâtiments militaires et des navires liés aux États-Unis, les présentant comme une réponse aux actions américaines. Hegseth estime que la flotte pétrolière iranienne est désormais « sans défense ». Selon le chef du Pentagone, l'Iran ne dispose plus de forces navales ou aériennes capables de protéger ces navires et les avions, bâtiments de guerre et sous-marins américains seraient en mesure de frapper l'ensemble des pétroliers iraniens. Les États-Unis ont déjà frappé plusieurs pétroliers iraniens Les déclarations de Hegseth prolongent une pression militaire déjà exercée contre le transport pétrolier iranien. Le Commandement central américain, le CENTCOM, a reconnu avoir attaqué trois pétroliers. Les navires Downy et Stark 1 ont été visés respectivement près de l'île de Kharg et non loin de Jask. Dans le golfe d'Oman, le pétrolier Kylo, qui naviguait à vide, aurait été détruit et aurait coulé, selon la version communiquée par le CENTCOM. Lors de l'une de ces frappes, un pétrolier iranien a été touché à environ six milles de l'île de Kharg. Aucun mort ni blessé n'a été signalé et l'équipage a commencé à évacuer le navire. Face aux opérations américaines, Téhéran affirme avoir à son tour visé les forces des États-Unis dans la région. Le Corps des gardiens de la révolution islamique a notamment revendiqué des tirs de missiles balistiques contre un porte-avions et un destroyer américains. Le CENTCOM assure qu'aucun bâtiment n'a été endommagé. Les informations disponibles ne permettent toutefois pas d'établir de manière indépendante les conséquences exactes de ces frappes. Téhéran prévient d'une riposte plus forte Les affrontements se sont également étendus à plusieurs navires dans le détroit d'Ormuz. Après les attaques américaines contre trois pétroliers, l'Iran affirme avoir frappé six bâtiments, dont trois pétroliers et trois navires liés aux États-Unis. Les nouvelles menaces de Washington ont rapidement provoqué une réaction iranienne. Ebrahim Zolfaghari, représentant du quartier général militaire iranien « Khatam al-Anbiya », a averti que les prochaines frappes contre les bâtiments américains pourraient être « plus fortes qu'avant ». Le responsable iranien a également évoqué un possible élargissement des opérations si les forces américaines poursuivaient leurs attaques contre les navires iraniens. Avec les déclarations de Hegseth, Washington désigne désormais ouvertement la flotte pétrolière iranienne comme une cible potentielle de ses forces armées. Téhéran prévient pour sa part que la poursuite des attaques américaines contre ses navires entraînerait une intensification de sa réponse militaire dans la région.

R. I.

UN SÉISME POLITIQUE EN ALLEMAGNE

L'extrême droite remporte les élections régionales en Saxe-Anhalt

FONDÉE en 2013, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) a décroché dimanche 6 septembre un score historique dans ce Land de l'ex-Allemagne de l'Est. Une percée qui contraste avec l'effondrement de la CDU, parti du chancelier Friedrich Merz, mais qui ne permet cependant pas à la formation d'extrême droite de gouverner seule.

"Un séisme politique", titre France info, un "tournant décisif", juge le magazine allemand Der Spiegel. "Le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), fondé en 2013, a enregistré, dimanche 6 septembre, le meilleur résultat de son histoire [en Saxe-Anhalt], Land de l'ancienne Allemagne de l'Est, tandis que le parti du chancelier Friedrich Merz [s'est effondré]" [Le Monde].

Selon les résultats encore provisoires arrêtés à 3h21 ce lundi matin, le parti a recueilli "43,8 % des voix. Il a ainsi plus que doublé son score par rapport aux dernières élections de 2021 et réalise son meilleur [score] jamais obtenu lors d'élections régionales", analyse La Tagesschau. "Loin derrière, la CDU du ministre-président du Land, Sven Schulze, arrive en deuxième position avec 17,2 %". Soit "le pire résultat jamais enregistré par le parti en Saxe-Anhalt". Derrière, "le Parti social-démocrate obtient 9,3 % des voix, les Verts 8,9 %, le parti radical de gauche Die Linke 8,6 %" [Les Échos].

Mais en dépit de son "succès écrasant" [La Libre], l'AfD n'est toutefois "pas parvenue à obtenir la majorité absolue au parlement régional", avec 39 sièges sur 83.

Fier de ce résultat, la tête de liste de l'AfD, Ulrich Siegmund, estime que sa formation a "écrit une page d'histoire" [Les Échos]. "Dans ce Land considéré comme l'un des plus pauvres d'Allemagne, le parti d'extrême droite a surfé sur le sentiment de déclassement de la population, la peur d'une partie des électeurs d'une dilution de leur identité allemande, mais aussi sur le talent de communicateur et la maîtrise des réseaux sociaux de son dirigeant", complète le quotidien économique.

Si le RN est pour l'heure "[resté] silencieux" [Ouest-France], d'autres voix se sont fait entendre en France. Comme celle du Ministre délégué chargé de l'Europe, Benjamin Haddad, qui considère ce résultat comme "un moment grave en Europe", et a exhorté à "entendre avec humilité les colères, les inquiétudes, les peurs et y répondre".

Pour Der Spiegel, le danger "dépasse largement les frontières de la Saxe-Anhalt. Pendant la campagne, beaucoup ont affirmé que [ce territoire] était un petit Land et que son importance ne devait pas être surestimée. Mais c'est faux. Depuis que l'AfD a gagné en puissance, chaque élection régionale a acquis une dimension politique nationale". Plus encore, "la fin de la démocratie libérale en République fédérale devient envisageable", estime le journal.

"A contrario du Rassemblement national en France, l'extrême droite allemande n'a cessé de se radicaliser ces dernières années, ce qui ne l'a pas empêchée d'attirer de plus en plus d'électeurs, tandis que le RN coupait les ponts avec la formation allemande au Parlement européen" Ces élections régionales étaient considérées comme un test décisif pour déterminer si l'AfD, "parti anti-immigrés et pro-russe - désormais [vainqueur] dans la plus grande économie de l'Union européenne", pourrait réussir à "transformer sa popularité électorale en une place au sein du gouvernement".

R. I.

PÔLE UNIVERSITAIRE KHENCHELA

Réception prochaine de l'Institut des sciences et de la technologie

UN INSTITUT des sciences et de la technologie d'une capacité de 2.000 places pédagogiques sera "prochainement" réceptionné au pôle universitaire "Abdelhak Rafik Bererhi" à Khenchela, a-t-on appris hier bauprès du directeur local des équipements publics.

Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelouahab Boudib a précisé que le taux d'avancement des travaux de réalisation de cet institut atteint actuellement 98% et sa réception est prévue avant la rentrée universitaire à la fin du mois courant.

Le même responsable a ajouté que les services de sa direction assurent un suivi minutieux des travaux et vérifient le respect des normes de qualité, en coordination continue avec les entreprises chargées de la réalisation pour surmonter tous les écueils techniques et respecter les délais fixés de sorte à parachever les travaux restant avant la fin du mois de septembre.

L'Institut des sciences et de la technologie comprend huit amphithéâtres, des salles de travaux dirigés, des laboratoires, une bibliothèque, un pavillon administratif, une alle pour le

s enseignants et autres structures assurant le bon fonctionnement de cet établissement scientifique, selon la même source.

Le directeur des équipements publics a ajouté également que ce projet a été conçu et réalisé selon des critères architecturaux modernes offrant un environnement didactique idéal aux étudiants et aux enseignants.

La réalisation de cet Institut s'inscrit dans le cadre du programme public visant à développer les infrastructures des universités algériennes et à atténuer la pression sur les structures de cette université se trouvant dans la commune d'El-Hamma.

MASCARA

Commémoration de la bataille de Djebel Menaouar

La wilaya de Mascara a commémoré le 69e anniversaire de la bataille de Djebel Menaouar, qui a eu lieu dans la commune éponyme le 5 septembre 1957. La cérémonie commémorative, présidée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, en présence des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile, a été marquée par un recueillement au cimetière des martyrs situé sur le site de la bataille, dans la commune de Menaouar.

A cette occasion, les participants ont procédé à la levée des couleurs nationales, à l'écoute de l'hymne national, au dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument commémoratif, ainsi qu'à la lecture de la Fatiha à la mémoire des précieux martyrs.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine, Mostefaï Benyessâad, a souligné l'importance de commémorer cet événement historique en rappelant les sacrifices et les hauts faits d'armes des martyrs et des moudjahidine face à l'une des plus grandes puissances coloniales de l'époque.

Le même intervenant a indiqué que la bataille de Djebel Menaouar figure parmi les plus importantes batailles livrées par l'Armée de libération nationale (ALN) au cours de la glorieuse guerre de Libération contre les forces de l'armée coloniale française. Il a ajouté qu'elle avait démontré le savoir-faire militaire de l'ALN dans la sixième région de la Wilaya V historique, notamment au regard des lourdes pertes infligées aux forces d'occupation françaises en hommes et en matériel militaire lourd.

Pour rappel, la bataille de Djebel Menaouar s'est déroulée le 5 septembre 1957. Les forces d'occupation françaises avaient alors préparé une opération importante dans la région, mobilisant des milliers de soldats, ainsi que des dizaines d'avions, de canons et de véhicules militaires. Elles furent confrontées aux moudjahidine de l'ALN, placées sous le commandement de " Si Redouane ", qui livrèrent bataille, malgré leur infériorité en nombre et en armement, selon la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la



wilaya de Mascara.

Cette bataille héroïque a fait 69 martyrs parmi les moudjahidine et 10 parmi les habitants de la région, tandis que 23 autres personnes ont été blessées. Parmi les blessés figurait le commandant d'une unité de l'ALN, "Si Redouane", qui a succombé à ses blessures après avoir été transféré à la wilaya de Relizane. L'armée coloniale française a, quant à elle, subi de lourdes pertes, avec 650 morts et un grand nombre de soldats blessés. Six avions ont également été abattus et 17 autres endommagés.

R. R.

VENTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

Ouverture de sept marchés de proximité à Tiaret

SEPT marchés de proximité dédiés à la vente des fournitures scolaires ont été ouverts dans la wilaya de Tiaret, afin de permettre aux familles d'acquérir les différentes fournitures scolaires à des prix compétitifs, en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a indiqué le directeur du commerce intérieur et de la régulation du marché national, Abdelhakim Sayeh.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture du marché de proximité à la Maison de la culture et des arts "Ali Mâachi", au chef-lieu de wilaya, sous la supervision du Secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion de ses affaires, Rabah Mourad Yezza, M. Sayeh a précisé que ces marchés proposent différentes fournitures scolaires, notamment les articles scolaires, les livres, les cartables et les tabliers, et que leur activité se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre. Cette manifestation commerciale réunit 42 exposants, principalement des grossistes spécialisés dans les fournitures scolaires, qui proposent leurs produits à prix réduits, ainsi que des artisans locaux spécialisés dans la confection et la fabrication de tabliers et de cartables. Le Centre de wilaya de distribution et d'édition pédagogique participe également à cette manifestation en mettant à disposition les manuels scolaires destinés aux différents paliers d'enseignement.

Ces marchés sont répartis entre les communes de Tiaret, Sougueur, Frenda, Rahouia, Mahdia, Mechraâ Safa et Medroussa, permettant ainsi aux habitants de ces régions et des communes avoisinantes d'acquérir les fournitures scolaires dans des conditions favorables et à des prix accessibles aux différentes catégories de la population.

De son côté, le Secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion de ses affaires a salué la mobilisation des commerçants, des artisans et des différents organismes pour la réussite de cette manifestation, qui vise à accompagner les familles, notamment celles au revenu limité, et à leur permettre d'acquérir les fournitures scolaires de leurs enfants à des prix raisonnables et dans de bonnes conditions.

Le responsable a souligné qu'une part importante des produits exposés est fabriquée localement, mettant en avant leur qualité et leur diversité, ce qui contribue à renforcer la participation des producteurs et artisans locaux à la satisfaction des besoins du marché à l'occasion de la rentrée scolaire.

R. R.

ILLIZI

Trois nouvelles spécialités à la rentrée universitaire

TROIS NOUVELLES offres de formation, en cycles Licence et Master, sont proposées pour la prochaine rentrée, au Centre universitaire Chahid Cheikh Amoud Benmokhtar à Illizi, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'établissement.

Ces nouvelles offres de formation concernent les hydrocarbures dans la branche Sciences et Technologie (cycle Licence), l'Intelligence artificielle dans la branche athématiques et Informatique (cycle Master) et Droit de la responsabilité et des contrats dans la branche Droit et Sciences politiques (cycle Master), a indiqué à l'APS le directeur du Centre universitaire d'Illizi, Pr. Moussa Boubekeur. Elles interviennent dans le cadre du renforcement de l'offre pédagogique du Centre universitaire et de son adaptation aux évolutions scientifiques et technologiques, ainsi que pour répondre aux exigences du marché du travail et aux besoins du développement local et national, a-t-il souligné.

La mise en place de ces formations permettra d'élargir les options de formation universitaire offertes dans la wilaya, notamment dans les domaines scientifique, tech nique et juridique d'importance croissante, d'ouvrir de nouvelles perspectives académiques et professionnelles aux étudiants, de diversifier les cursus pédagogiques et de renforcer le rôle du Centre universitaire dans la formation de compétences qualifiées, a ajouté le responsable.

R. R.

LE NOUVEAU WALI FACE AUX ARTISTES

Stratégie pour la relance de la machine culturelle à Constantine

Le nouveau wali de Constantine Kamel Eddine Kerbouche, veut remettre la culture et les arts au cœur de la dynamique de la capitale de l'Est. Quelques semaines seulement après sa prise de fonction, le chef de l'exécutif de wilaya a reçu en début de semaine plusieurs artistes, en présence du directeur de la Culture et des Arts, pour faire le point sur la situation du secteur et surtout tâter les attentes de la famille artistique qui réclame depuis longtemps davantage de visibilité et de moyens pour ses projets.



La rencontre, présentée comme une prise de contact, intervient dans un contexte particulier pour la scène culturelle constantinoise. Depuis plusieurs mois, le ministère de la Culture travaille en effet à remettre la ville sur la carte des grands rendez-vous artistiques nationaux et internationaux.

Le dossier le plus emblématique reste celui de « Panorama du cinéma ». Après plusieurs années d'absence, le festival doit retrouver sa place dans le paysage culturel de la ville. Sa relance n'est désormais plus au stade de la simple annonce. Un arrêté daté du 23 décembre 2025, publié au Journal officiel, avait officiellement institué le Festival culturel international annuel « Panorama du cinéma » de Constantine. L'objectif affiché est de faire de cette manifestation une vitrine du cinéma algérien contemporain, tout en accompagnant les jeunes talents et les projets dans la réalisation, l'écriture scénaristique et les différentes techniques cinématographiques. Le festival doit également s'ouvrir aux différentes écoles et tendances du cinéma international. En effet, la relance de « Panorama » constitue l'un des principaux dossiers sur lesquels les autorités culturelles misent pour redonner à Constantine une activité cinématographique régulière. En février dernier, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avait officiellement installé l'artiste et comédien Hakim Dekkar comme commissaire du festival. La même cérémonie avait permis l'installation d'Ahmed Benkhelaf à la tête du Festival culturel national des Aïssaoua. Deux nominations présentées comme faisant partie du programme destiné à renforcer la dynamique culturelle et artistique de la ville des Ponts. La ministre avait alors insisté sur la nécessité de soutenir les manifestations culturelles et cinématographiques susceptibles de renforcer le rayonnement de Constantine, avec l'ambition affichée
d'en faire un pôle culturel à l'échelle nationale et internationale. Le choix de ces deux manifestations n'est pas anodin. Il permet de travailler sur deux dimensions différentes de l'identité culturelle de la ville, le cinéma et la création contemporaine d'un côté, le patrimoine spirituel et musical des Aïssaoua de l'autre.

UN NOUVEAU WALI DANS UN DOSSIER DÉJÀ LANCÉ

Kamel Eddine Kerbouche, nommé wali de Constantine fin juillet en remplacement d'Abdelkhalek Sayouda, arrive à la tête de la wilaya alors qu'une partie du programme culturel est déjà engagée. Son installation avait été présidée le 30 juillet par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, qui avait notamment insisté sur la nécessité d'un travail de terrain, d'une meilleure coordination entre les secteurs et d'une réponse plus efficace aux préoccupations locales.

La rencontre avec les artistes constitue, dans ce contexte, un premier signal sur la place que le nouveau wali entend accorder au secteur culturel dans son action locale.

Au-delà des grands festivals, les discussions ont porté sur plusieurs rendez-vous culturels et artistiques à venir et sur les moyens de renforcer la présence des artistes et des créateurs constantinois dans la programmation culturelle de la wilaya. Un volet important, alors que Constantine dispose d'un tissu artistique relativement dense mais dont une partie des acteurs déplore régulièrement le manque d'espaces, de programmation et de visibilité.

La question sera désormais de savoir si la relance annoncée se limitera à quelques grandes manifestations ou si elle débouchera sur une véritable politique culturelle locale. L'enjeu pour Constantine dépasse largement le retour d'un festival de cinéma. La ville a une histoire culturelle et artistique qui lui permet de prétendre à une place particulière dans le paysage national. Mais cette position doit se traduire par une programmation régulière, un accompagnement des jeunes créateurs, une meilleure exploitation des structures culturelles existantes et surtout une continuité dans les projets. La remise sur les rails de « Panorama du cinéma » constitue certes une avancée trsè immortante. Son institutionnalisation a été saluée localement comme une étape majeure pour la scène culturelle constantinoise après des années de recul de l'activité cinématographique. Le festival devra trouver son public, attirer des professionnels et des œuvres de qualité et surtout s'inscrire dans le calendrier culturel international. Dans le même temps, les autres disciplines devront bénéficier de la même attention : théâtre, musique, arts plastiques, patrimoine, littérature et création contemporaine. Le message adressé par le wali aux artistes est donc clair : les autorités locales affichent leur volonté d'accompagner la relance. Aux artistes et aux porteurs de projets de présenter désormais des initiatives capables de donner un contenu durable à cette nouvelle dynamique.

A. B.

KAISSAR SID AHMED EXPOSE À ORAN

Un père, deux filles et 50 œuvres pour raconter l'Algérie

LE MUSÉE public national d'art moderne et contemporain d'Oran accueille jusqu'au 25 septembre une exposition qui fait dialoguer art, mémoire et transmission familiale.

Intitulée « Histoire d'un pinceau… entre un père et ses deux filles », la manifestation réunit une cinquantaine d'œuvres du plasticien autodidacte Kaissar Sid Ahmed et de ses deux filles, dont une quarantaine réalisées par l'artiste et une dizaine en collaboration avec les deux jeunes créatrices.

À travers des univers et des sensibilités distincts, l'exposition explore notamment la diversité algérienne, la mémoire et la société. Elle marque également les premiers pas des deux filles dans une exposition collective, avec des œuvres inspirées du patrimoine, de l'identité et de leurs propres aspirations.

Inaugurée samedi, l'exposition comprend une quarantaine de tableaux réalisée par l'artiste et une dizaine conçue en collaboration avec ses deux filles, a indiqué Kaissar Sid Ahmed.

L'exposition met en lumière la diversité des approches et des sensibilités artistiques au sein de cette famille, chacune des deux jeunes artistes ayant développé son propre style.

Présentant sa démarche artistique comme une recherche permanente, Kaissar Sid Ahmed a expliqué avoir choisi d'explorer le thème de la "diversité en Algérie", à travers des œuvres inspirées de la mémoire, de l'histoire et de la société.

Certaines de ses toiles font notamment appel à la technique du relief, permettant de donner une dimension matérielle à la matière, perçue comme un vecteur de mémoire. La couleur et la lumière occupent également une place importante dans son travail, contribuant à traduire différentes significations et expressions artistiques.

Pour leurs débuts dans une exposition d'arts plastiques, les deux filles de l'artiste présentent, pour leur part, plusieurs œuvres témoignant de leurs propres expériences et sensibilités artistiques.

Parmi ces réalisations figure un tableau intitulé "Lalla", inspiré du haïk, vêtement traditionnel emblématique de la femme algérienne. Une autre œuvre, intitulée "Désir", traduit l'aspiration de l'une des jeunes artistes à accomplir les rites de la Omra.

De son côté, le chargé de la gestion du musée, Djamel Eddine Berka, a estimé que cette exposition constituait une occasion de mettre en avant une expérience artistique familiale réunissant le parcours du père et celui de ses deux filles.

Il a souligné que cette démarche illustre la diversité des visions et des styles artistiques, tout en favorisant le rapprochement entre les générations et en mettant en évidence la continuité de la passion pour l'art ainsi que la transmission de la pratique créative au sein de la famille.



M. Berka a ajouté que l'organisation de cette exposition s'inscrivait dans le cadre de la volonté du musée d'offrir au public l'occasion de découvrir des expériences artistiques diversifiées, à l'image de cette démarche familiale qui permet de présenter les œuvres d'un artiste autodidacte aux côtés de celles de ses deux filles.

Il a, à cette occasion, invité les habitants d'Oran et les visiteurs de la ville à venir découvrir les œuvres exposées au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran.

A. B. / Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de RELIZANE

NIF : 0976.16010.020057

2ème Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09 /2026

Conformément aux articles 37,38 ,39 Alenia 02 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et aux articles 39, 40, 42, 44 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de RELIZANE dont le siège social est à l'impasse ZAGHLOUL cité BERREZGA Wilaya de RELIZANE lance un 2ème avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **l'achèvement enT.C.E et VRD tertiaires des 40 logts commune de OULED SIDI MIHOUB + achèvement en T.C.E et VRD tertiaires des 180 logts commune de MATMAR programme 2000 LPL année 2024.**

Conditions D'éligibilité:

Le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou groupement d'entreprises publiques et privées personnes physiques ou morales, de droit algérien, remplissant les conditions d'éligibilité sous- énumérées

Projets	Conditions D'éligibilité
Projet 01 : Achèvement 40/1110/2000 logements publics locatifs en touts corps d'Etat T.C.E et VRD tertiaires année 2024 commune «OULED SIDIMIHOUB »	A)- Capacités professionnelles Les entreprises ou groupement d'entreprises, publiques ou privées, justifiant d'un certificat de qualification et de classification catégorie Trois (03) ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment) en cours de validité. B)- Capacités financières Ayant réalisé un chiffre d'affaires égale ou supérieur à 15.000.000.00 DA durant les cinq (05) dernières années (2021.2022, 2023, 2024 et 2025) la moyenne des Trois (03) meilleures années sera prise en compte à justifier par les bilans financiers visées par les services des impôts ou certificat d'imposition C20 délivré par les services des impôts pour les entreprises soumises au régime forfaitaire. C)- Capacités techniques Références professionnelles : Les soumissionnaires au titre du présent appel d'offres doit satisfaire l'une des conditions suivantes: Ayant déjà réalisé au moins un projet de 20 logements et plus ou un projet d'équipement public catégorie (B) et plus ou parachevé en « TCE) d'un projet du même catégorie à justifier par des attestations d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT : Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement d'entreprises, il sera tenu en compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement dans leur globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier pour chacun d'entre eux l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges ; à l'exception du certificat de qualification et de classification professionnels exigé pour l'ensemble des membres de groupement et sera tenu en compte le certificat de qualification et de classification de l'un des membres du groupement qui doit détenir la catégorie de qualification exigée à savoir la catégorie Trois (03) ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment). - le groupement doit être sous la forme de groupement solidaire.
Projet 02: Achèvement 180/1110/2000 logements publics locatifs en touts corps d'Etat T.C.E et VRD tertiaires année 2024 commune «MATMAR ».	A)- Capacités professionnelles Les entreprises ou groupement d'entreprises, publiques ou privées, justifiant d'un certificat de qualification et de classification catégorie Trois (03) ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment) en cours de validité. B)- Capacités financières Ayant réalisé un chiffre d'affaires égale ou supérieur à 35.000.000.00 DA durant les cinq (05) dernières années (2021.2022, 2023, 2024 et 2025) la moyenne des Trois (03) meilleures années sera prise en compte à justifier par les bilans financiers visées par les services des impôts ou certificat d'imposition C20 délivré par les services des impôts pour les entreprises soumises au régime forfaitaire. C)- Capacités techniques Références professionnelles : Les soumissionnaires au titre du présent appel d'offres doit satisfaire l'une des conditions suivantes: Ayant déjà réalisé au moins un cumul de 80 logements et plus ou un projet d'équipement public catégorie (C) et plus ou parachevé en « TCE) d'un projet du même catégorie à justifier par des attestations d'exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics. CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT : Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement d'entreprises, il sera tenu en compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement dans leur globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier pour chacun d'entre eux l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges ; à l'exception du certificat de qualification et de classification professionnels exigé pour l'ensemble des membres de groupement et sera tenu en compte le certificat de qualification et de classification de l'un des membres du groupement qui doit détenir la catégorie de qualification exigée à savoir la catégorie Trois (03) ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment). - le groupement doit être sous la forme de groupement solidaire.

01- Retrait du Cahier des Charges :

Conformément à l'article 63 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres ouvert peuvent retirer les cahiers des charges, à compter de la date de sa première parution dans le BOMOP ou dans la presse électronique ou dans l'un des quotidiens nationaux ,ou sur le portail des marchés publics , auprès de :

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la WILAYA RELIZANE
(Département finances et comptabilité «3 ème étage bureau N°06
Adresse : Bd Zeghloul, cité Berrezga- W- RELIZANE –

02- PRESENTATION DES OFFRES :

Conformément à l'articles 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public, les candidats intéressés par le présent appel d'offre doivent présenter dans leur offre: **le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière** .Ces dossiers sont insérés dans des Enveloppes séparées et cachetées, indiquant la référence et l'objet de l'avis D'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention **« dossier de Candidature », « offre technique » « offre financière ».**

Ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPGI DE LA WILAYA DE RELIZANE
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
2ème Appel d'offre N°09/2026

PROGRAMME
2000 LOGEMENT PUBLICS LOCATIFS ANNEE2024 À TRAVERS LA WILAYA DE RELIZANE
PROJET
Projet : achèvement/1110/2000 logements publics locatifs en tous corps d'Etat (T.C.E) et VRD tertiaires année 2024 commune « » wilaya de RELIZANE.

N.B :
- Le soumissionnaire doit mentionner l'intitulé complet du projet.
- Tous les documents doivent être lisibles et en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

03-1- Le dossier de candidature doit contenir :
- Une déclaration de candidature (selon modèle), renseignée, datée portant signature et cachet du soumissionnaire.
- Une déclaration de probité (selon modèle), renseignée, datée portant signature et cachet du soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés (cas échéant).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'Entreprise.
- Le Protocol d'accord de groupement (cas échéant).
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats cités à l'article 04 du présent cahier des charges.

Capacités professionnelles
Justifiées par le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
Capacités financières
Justifiées par les bilans financiers visées par les services des impôts. ou le document C20 établi par les services des impôts pour les entreprises soumises au régime forfaitaire.
Capacités techniques
- **Références professionnelles** :
à justifier par des attestations d'exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages **publics**
- **Moyens humains** : Doivent être justifiés par :
- copies de diplômes + Attestation affiliations à la CNAS + CASNOS pour le **personnel d'encadrement**
- le personnel d'exécution (ouvriers) doivent être justifiés par les attestation d'affiliation **à la CNAS en** cours de validité à la date de dépôt des offres.
- **Moyens matériels :** Le matériels doit être justifié par :
- Le matériel roulant doit être justifié par (Carte grise ou récépissé de circulation + police d'assurance + attestation de contrôle technique pour les camions en cours de validité)
- Le matériel non roulant doit être justifié par (un PV d'huissier de justice daté de (12) mois maximum à la date de dépôt des offres + Factures d'achat au nom du soumissionnaire).
- Pour Le matériel roulant en location, il doit être justifié par un acte de location notarié, le soumissionnaire obtiendra **la moitié** de la note indiquée dans les critères de notations.

3-2- Offre technique doit contenir :
- Déclaration à souscrire, renseignée, datée portant signature et cachet du soumissionnaire.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : le mémoire technique justificatif contenu dans le cahier des charges délicatement renseigné avec signature et cachet apposé du soumissionnaire sur toutes les pages répondant aux points suivants :
- Les moyens humains affectés pour réaliser les travaux
- Les moyens matériels affectés pour réaliser les travaux.
- Le présent cahier des charges toutes pages paraphées portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».

3-3- L'offre financière doit contenir
- La lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, en chiffre et en lettres, datée et signée portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif, dûment rempli, en chiffres et en lettres, datée et signée portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Le planning d'exécution des travaux, avec signature date et cachet du soumissionnaire.

04-Délai De Préparation des Offres :
- Le délai de préparation des offres est fixé à dix jours (10 jours) à compter de la date de la première publication de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans la presse électronique ou dans le Bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) ou sur le portail des marchés publics.

05- Dépôt Des Offres :
La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le soit le Dixième (10ème) jour à 14h00 mn date et heure limites.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

06-L'ouverture des Plis :
L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres soit le soit le Dixième (10ème) jour à 14 h 00 mn à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans la presse électronique ou dans le BOMOP ou sur le portail des marchés publics au siège de la direction générale de l'office - salle de réunion (N°09) – 2ème étage en présence des soumissionnaires ou mandataires dument désignés à cet effet. **Le présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister.**

07-Durée de Validité Des Offres :
La période de validité des offres est équivalente à la période de préparation des offres accordées aux soumissionnaires augmentée de (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 08/09/2026 / ANEP 2631013090**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

2eme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°..40..../2026.

LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 408015000002066

Dans le cadre de l'opération : **Entretien de l'ancien pont à Hay ELMaadoumine EL Zeboudje Commune Oued Sly. Budget de wilaya 2026,** la direction des travaux publics de la Wilaya de Chlef, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour l'exécution des travaux suivants :

Projet : Entretien de l'ancien pont à Hay ELMaadoumine EL Zeboudje Commune Oued Sly.

Le présent avis d'appel d offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à toutes les entreprises ou groupements pour les travaux d'entretien qui remplissent les conditions suivantes :

Capacités professionnelles :

Le certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie **Cinq (05)** ou plus (Activité Principale travaux publics –ouvrage d'art, ayant les codes **345-4210 , 345-4211 et 342- 4212)** en cours de validité.

1- Capacités techniques :

➢ **Moyens matériels :**
- **(02) camion 10 T (charge utile)**
- **Retro-chargeur.**
- **Poste à soudure.**
- **Compresseur avec un marteau piqueur.**

• Pour le matériel roulant doit être justifié par des cartes grises correspondantes ainsi que leurs assurances en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
• Pour le matériel non roulant, justifié par procès-verbal de constat l'huissier de justice établi **d'une (01)** année le jour d'ouverture des plis.

➢ **Moyens humains :**
- Disposant d'un cadre Master ou Ingénieur , en Travaux Publics ou Génie Civil
• Justifiés par des copies des diplômes, et la déclaration d'affiliation individuelle à la CNAS (Moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis).

2- Capacités financières :

Ayant une moyenne du chiffre d'affaires réalisé des trois dernières années **(2022,2023,2024) ≥ 7.000.000,00 DA.**

➢ Justifiés par les Copies des bilans financiers des trois dernières années portant accusé de réception par le service des impôts et visé par un commissaire au compte pour les personnes morales ou per un comptable agréé pour les personnes physiques.

3- Référence professionnelle :

-Ayant réalisé au moins **un (01)** projet d'entretiën ou réalisation d'un ouvrage d'art.
- Références professionnelles dument justifiées par attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage public.

• **PRESENTATION DE L'OFFRE :**

A. Dossier de candidature contient :

1- La déclaration de candidature, renseignée en totalité, datée et signée.
2- La déclaration de probité, renseignée en totalité, datée et signée et cacheté.
3- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1ére enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

2eme Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°/2026
" Dossier de candidature ".
Dénomination du soumissionnaire
Projet : Entretien de l'ancien pont à Hay ELMaadoumine EL Zeboudje commune Oued Sly.

B. l'offre technique contient :

• La déclaration à souscrire, renseignée en totalité, datée et signée.
• Un mémoire technique justificatif (voir détails ci-dessous).
• Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite** « lu et accepté ».
• Planning de réalisation suivant les délais proposés.
• Document contenant la liste des équipements clés à utiliser par le projet accompagné des pièces justificatives
• PV de visite de site (Selon le modèle ci-joint)
• Document contenant la liste de l'encadrement clés à mobiliser par le projet accompagné des pièces justificatives

Mémoire technique justificatif :

Le mémoire technique justificatif doit comportant les éléments ci-dessous :
- Profil général de la société avec indication de :
 - Nom et raison social de la société
 - Résultats des bilans des trois dernières années
 - Historique de la société et savoir faire
 - Effectifs globale
 - Organigramme
- Moyens Humain et matérielles à affectés aux chantiers
- Méthodologie de mise en œuvre
 - Disposition à prendre par l'entreprise pour respecter les délais
 - Produit à utiliser sur chantier, avec fourniture de fiches techniques
 - Dispositions à prendre par l'entreprise pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier
 - Gestion des déchets de chantier et protection de l'environnement
 - Moyen fournis par les sous-traitants
 - Les avantages de l'offre, sous forme de conclusion générale du mémoire technique.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2éme enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

2eme Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°/2026
" Offre technique "
Dénomination du soumissionnaire
Projet : Entretien de l'ancien pont à Hay ELMaadoumine EL Zeboudje commune Oued Sly.

C. l'offre financière

• La lettre de soumission dûment remplie, datés et signée.
• Définition des prix.
• Bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, datés et signée.
• Détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, datés et signée.

Ainsi que tout document en mesure d'éclairer l'administration sur les capacités de l'entreprise de mener à bien le projet en question.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3éme enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

2eme Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°...../2026
" Offre financière "
Dénomination du soumissionnaire

Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

: DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
Siège des Douze directions, Hay Meddahi- Chlef
Appel d'offres N°...../2026.
Projet :Entretien de l'ancien pont à Hay ELMaadoumine EL Zeboudje Commune Oued Sly.
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de CHLEF

Dénomination : Direction des travaux publics, Siège des Deuze Directions, Hay Meddahi - Chlef
(NIF) : 408015000002066

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres national avec exigence de capacité minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres..... avant 14 H 00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit et à la meme heure.
La date d'ouverture candidature, technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres..... à 14 H 00.
Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau du siege de la direction des travaux publics de la wilaya de Chlef.

Le Jeune Indépendant **du 08/09/2026 / ANEP 2616029959**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE JUSTICE

Direction General d'administration Pénitentiaire Et Réinsertion.
Établissement De Réadaptation Ain Fezza - Tlemcen.
NIF ; **421004001013335**

Mise En Demeure N° 01/2026

- Vu l'article 149 Du Décret N° 15-247 Du 16 Septembre 2015 Contenant Réglementation Des Marchés Publics Et Délégations De Service Public.
- Vu l'article 90 Du Décret N° 12-23 Du 05 Aout 2023 Contenant Réglementation Général Du Marchés Publics.
- Vu l'article 12 Et 14 Du Contrat N° 01/2023 Entre Notre Etablissement Y Compris Ses Annexes Et Le Fournisseur **EURL PORTOMAR** Présenté Par DJIBIRI DIDI AICHA N° d'identification Fiscal 002331011928755. Sis N° 60 Cite Badr El AFAK W ORAN Titulaire Du Contrat N° 03/26) Visé Le 01/04/2026 Sous N° 138/2026 Par La Commission De Wilaya Des Marchés Publics W Tlemcen, Visé Par Le Contrôleur budgétaire En Date Du 07/04/2026 Sous N° 277/2023 Dans l'objet Livraison Du Lot N° 03 (Fruits Et Légumes Fraiches .
- Par Effet d'inexécution Du Bon De Commande N°= 108/26 Du 11/08/2026 par les Quantités Demandées Par Nos Service. Ets De Prévention Ouled Mimoune.
- Par Effet d'inexécution Du Bon De Commande N°=26/26 Du 27/08/2026 par les Quantités Demandées Par Nos Service.-

Vous Etes Obliger De Livrer Les Quantités Demandées (Article 14 Du Contrat) Dans Le Délai De (48h) Après Le Lancement De Cette Mise En Demeure Dans Les Journaux Officielles Nationaux Et BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 08/09/2026 / ANEP 2631013140**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE JUSTICE

Direction General d'administration Pénitentiaire Et Réinsertion.
Établissement De Réadaptation Ain Fezza - Tlemcen.
NIF ; **421004001013335**

Mise En Demeure N° 01/2026

- Vu l'article 149 Du Décret N° 15-247 Du 16 Septembre 2015 Contenant Réglementation Des Marchés Publics Et Délégations De Service Public.
- Vu l'article 90 Du Décret N° 12-23 Du 05 Aout 2023 Contenant Réglementation Général Du Marchés Publics.
- Vu l'article 12 Et 14 Du Contrat N° 01/2023 Entre Notre Etablissement Y Compris Ses Annexes Et Le Fournisseur **SARL NACHIE COMMERCE SERVICE** Présenté Par BOUANINI BOUSMAHA SAMIH N° d'identification Fiscal 002031011822406 Sis N° 60 Cite Abdelmoumen – Rue Dhiba Bachir Locale 01 Et 02 Oran. Titulaire Du Contrat N° 05/26) Visé Le 01/04/2026 Sous N° 137/2026 Par La Commission De Wilaya Des Marchés Publics W Tlemcen, Visé Par Le Contrôleur budgétaire En Date Du 07/04/2026 Sous N° 276/2023 Dans l'objet Livraison Du Lot N° 07 (Viandes Blanches Fraiches ET LOT N 08 – Poisson Fraiches
- Par Effet d'inexécution Du Bon De Commande N°= 108/26 Du 11/08/2026 par les Quantités Demandées Par Nos Service. Ets De Prévention Ouled Mimoune.
- Par Effet d'inexécution Du Bon De Commande N°=26/26 Du 27/08/2026 par les Quantités Demandées Par Nos Service.-

Vous Etes Obliger De Livrer Les Quantités Demandées (Article 14 Du Contrat) Dans Le Délai De (48h) Après Le Lancement De Cette Mise En Demeure Dans Les Journaux Officielles Nationaux Et BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 08/09/2026 / ANEP 2631013141**

ÉQUIPE NATIONALE

Nomination de Brahim Hemdani provisoire durable si satisfaction ?

« Le bureau fédéral a chargé Monsieur HEMDANI Brahim de conduire la sélection nationale A, en prévision des prochains défis sportifs internationaux à venir », a annoncé la FAF et de préciser que « Monsieur HEMDANI Brahim sera accompagné de Yahia Anthar en tant qu' entraîneur adjoint ; Daineche Nacer, préparateur physique et Berarma Nasredine entraîneur des gardiens de but.»

C'est par ces quelques lignes, au beau milieu d'un rapport long comme le bras consacré aux activités du bureau fédéral, que la FAF a annoncé la nomination de Brahim Hemdani au poste de sélectionneur, en lieu et place de Vladimir Petkovic, démis de ses fonctions le 1 août dernier.

Selon les termes employés par l'instance fédérale, Hemdani est plutôt chargé d'une mission. Si la FAF n'a pas jugé utile, pour le moment, de communiquer les détails du contrat du nouveau coach des Verts c'est tout simplement parce qu'il n'en n'a pas encore signé un. Nous avons appris auprès de nos sources que cette formalité sera expédiée incessamment.

Cependant, la FAF a déjà défini les termes de sa nouvelle collaboration avec Hemdani. Ce dernier signera un contrat d'un an, soit jusqu'à la CAN 2027. Son avenir se décidera en fonction des résultats obtenus dans les semaines et les mois à venir, Hemdani n'a à aucun moment cherché à négocier. D'où l'expression « chargé » employée par la FAF. Déjà sous contrat avec l'instance fédérale, Hemdani s'est plutôt vu offrir une promotion après ses résultats aux Jeux méditerranéens de Tarente.

Brahim Hemdani et Anthar Yahia connaissent désormais les contours de leur engagement avec la sélection nationale. Selon la Gazette du fennec, le nouveau sélectionneur des Verts percevra un salaire mensuel compris entre 25 000 et 30 000 euros.

Les deux hommes sont liés à la Fédération algérienne de football jusqu'à la fin de la CAN 2027. Une durée de contrat d'une année qui s'accompagne d'objectifs précis, avec l'exigence d'atteindre les demi-finales de la compétition continentale. Le même objectif assigné à Petkovic, fait-il le rappeler.



En cas d'échec, Hemdani et Antar Yahia quitteraient leurs fonctions sans percevoir d'indemnité. En revanche, une qualification pour le dernier carré leur permettrait de prolonger leur contrat d'une année supplémentaire, jusqu'à la fin de la CAN 2028. Le scénario le plus favorable ouvrirait, lui, la voie à une prolongation beaucoup plus longue. En cas de victoire à la CAN et de qualification pour la Coupe du monde, les contrats des deux hommes seraient prolongés jusqu'au Mondial 2030. Les salaires appliqués durant cette nouvelle période feraient alors l'objet d'un nouvel accord.

Un travail de prospection entamé dès le mois d'août par Anthar Yahia, puis immédiatement validé lors de l'officialisation de Brahim Hemdani à la tête des verts. Si cette première liste élargie pose les bases du nouveau projet technique des Verts, l'échéance décisive approche et le duo devra trancher dans les prochains jours pour ne retenir que 26 joueurs.

Le staff va poursuivre sa tournée européenne pour rencontrer plusieurs joueurs avant d'arrêter définitivement la liste des 26. Ce groupe resserré attaquera ensuite le calendrier de septembre avec la réception de la Zambie le 25 à Tizi Ouzou, un déplacement au Burundi le 29, puis un test amical contre le Niger début octobre.

HEMDANI ET YAHIA DÉJÀ AU TRAVAIL

Vingt-quatre heures après sa nomination à la tête des Verts, Brahim Hemdani n'a pas attendu pour se mettre au travail.

Accompagné de son adjoint Anthar Yahia, le nouveau sélectionneur algérien a entamé une tournée européenne destinée à observer de près plusieurs joueurs susceptibles d'intégrer ou de conforter sa sélection en prévision de la fenêtre FIFA de ce mois de septembre. Première halte, le Vélodrome. Un choix loin d'être anodin pour Hemdani, ancien capitaine de l'Olympique de Marseille, qui connaît parfaitement cette enceinte et son atmosphère si particulière. Mais cette fois, l'ancien Marseillais n'était pas là pour se replonger dans ses années marseillaises.

Installé dans les tribunes aux côtés d'Anthar Yahia, il avait surtout les yeux rivés sur le terrain. À l'occasion de la rencontre entre l'Olympique de Marseille et le Paris FC, le nouveau staff des Verts a procédé à une première revue d'effectif grandeur nature.

Dans le viseur, plusieurs joueurs à suivre de près, notamment Himad Abdelli et Amine Gouiri du côté marseillais. En face, Ilan Kebbal et Samir Chergui figuraient également parmi les éléments observés par le duo Hemdani–Yahia. Cette présence au Vélodrome constitue ainsi le premier acte concret du nouveau sélectionneur. À peine nommé, Hemdani veut prendre le temps de se faire une idée précise de leurs performances avant de procéder à ses premiers choix. Avec Anthar Yahia, il entend d'ailleurs multiplier les déplacements dans les prochains jours. Cette tournée européenne doit lui permettre d'établir un premier contact avec plusieurs internationaux et prétendants à la sélection, tout en affinant les contours de sa première liste attendue à la mi-septembre.

Gouiri double la mise, mais le Paris FC gâche la fête au Vélodrome

AMINE GOUIRI, Ilan Kebbal et Samir Chergui étaient tous les trois concernés par l'affiche entre l'Olympique de Marseille et le Paris FC, ce dimanche soir au Vélodrome. Une rencontre spectaculaire qui a finalement tourné à l'avantage des Parisiens, malgré une nouvelle prestation remarquée de l'attaquant algérien. Amine Gouiri a une nouvelle fois répondu présent. Après son doublé inscrit lors de la première journée contre Strasbourg, l'attaquant de l'Olympique de Marseille a récidivé face au Paris FC en inscrivant les deux buts de son équipe. Rapidement mené au score, l'OM a pu compter sur son international algérien pour revenir dans la partie. Gouiri a d'abord remis les Marseillais dans le match (8') avant de récidiver au retour des vestiaires (53'). Avec ce nouveau doublé, l'attaquant confirme son excellente dynamique offensive en ce début de saison. Mais malgré les deux réalisations de Gouiri, l'OM a fini par s'incliner au terme d'un scénario complètement fou. Le Paris FC s'est imposé 3-2 au Vélodrome, porté par un Lassine Sinayoko exceptionnel, auteur d'un triplé. Le dernier but parisien, inscrit en fin de rencontre sur penalty, a définitivement douché les espoirs marseillais. Cette rencontre était également particulière pour les supporters algériens puisque deux autres internationaux étaient présents dans les rangs du Paris FC. Ilan Kebbal a participé à la rencontre dans le secteur offensif, tandis que Samir Chergui était aligné en défense. Les deux joueurs ont ainsi contribué au succès retentissant du club de la capitale dans l'enceinte marseillaise.



MANCHESTER CITY :

Rayan Aït Nouri toujours dans le néant

ÇA SE GÂTE sérieusement pour Rayan Aït Nouri du côté de Manchester City. Le coup d'envoi officiel de la saison en Angleterre a eu lieu le 16 août dernier, lorsque les Citizens avaient chuté lors du Community Shield face à Arsenal sans la moindre participation de l'international algérien, resté sur le banc de touche.

Depuis ce revers inaugural, Manchester City enregistre un début de parcours parfait en Premier League avec un bilan impeccable de trois succès en trois rencontres. Dans cette dynamique collective très positive, Aït Nouri n'a pas eu droit à la moindre minute de jeu. L'ancien joueur d'Angers SCO n'est toujours pas apparu sur la pelouse depuis le coup d'envoi de l'exercice. Il vit une situation cauchemardesque, d'autant plus qu'après une première saison délicate où il avait dû se contenter d'un rôle de doublure de Nico O'Reilly sous les ordres de Pep Guardiola, Aït Nouri espérait un nouveau départ avec l'arrivée sur le banc d'Enzo Maresca. La réalité s'avère toutefois bien plus complexe pour le latéral des Verts. Si Nico O'Reilly a été replacé au milieu de terrain dans la nouvelle animation tactique, c'est désormais le Croate Joško Gvardiol qui occupe le couloir gauche de la défense de Manchester City, scotchant ainsi Aït Nouri sur le banc des remplaçants pour le moment. Lors de la toute dernière journée de la fenêtre estivale, Manchester United s'était pourtant montré très emballé par la perspective d'obtenir le prêt de l'Algérien pour une saison. Néanmoins, face à la condition stricte posée par les dirigeants des Sky Blues d'y intégrer une option d'achat obligatoire, les Red Devils ont préféré se retirer des négociations. La saison sera certes encore très longue avec l'enchaînement des compétitions nationales et européennes, mais si la situation personnelle d'Aït Nouri n'évolue pas favorablement dans les semaines à venir, un départ du club deviendra rapidement une priorité absolue.

LIGUE DES CHAMPIONS CAF ASN NIGELEC 0 - MCA 0

Le MC Alger muet au Niger

Pour son premier match officiel de la saison, le MC Alger n'a pu faire mieux qu'un nul face à Nigelec (0-0), à Niamey, lors du premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Les hommes de Khaled Ben Yahia n'ont jamais réussi à imposer leur football.

Le Mouloudia retrouvait le stade Général Seyni-Kountché avec l'ambition de prendre sa revanche sur un terrain loin d'être idéal, où il avait été éliminé par le SC Sahel il y'a de cela une décennie.

Pour sa première sortie officielle de la saison, le Doyen a été accroché par une modeste formation de Nigelec (0-0), au terme d'une rencontre pauvre en occasions et largement dominée par les duels physiques et le jeu aérien.

Dès les premières minutes, le décor était planté. Impossible pour les hommes de Khaled Ben Yahia de développer leur jeu habituel. Le ballon rebondissait dans tous les sens, rendant les transmissions au sol extrêmement compliquées. Le jeu aérien a donc rapidement pris le dessus, avec beaucoup d'engagement et de contacts dans les deux camps.

Des occasions, mais toujours pas de but pour le MCA qui a rapidement affiché ses intentions et s'est procuré plusieurs occasions, notamment par Bangoura, Naïdji et Ghezala. Malgré une domination progressive et même une demande de penalty pour une main dans la surface, les Mouloudéens n'ont jamais réussi à faire trembler les filets nigériens avant la pause.

Après le repos, le scénario est resté quasiment identique. Les Algérois ont continué à chercher l'ouverture, mais le manque d'efficacité et les conditions de jeu ont compliqué leur tâche.

Dans les dernières minutes, le MCA a surtout privilégié la maîtrise et la solidité défensive afin de préserver ce résultat. Un résultat frustrant au regard de la domination algéroise, mais qui laisse intactes les chances de qualification.

Dans le dernier quart d'heure, le technicien tunisien a encore injecté du sang neuf avec les entrées de Bayazid, Boucherit et Benkhemassa. Ce dernier a failli faire la différence à la 83e minute sur une frappe puissante, difficilement détournée par le gardien de Nigelec. Le score n'évoluera finalement pas : 0-0. Un résultat frustrant pour le Mouloudia, méconnaissable dans le jeu, mais qui devra surtout montrer un tout autre visage samedi prochain, devant ses supporters au stade Ali-la-Pointe, face au même adversaire. Cette fois, le MCA devra laisser le « champ de patates » derrière lui et retrouver… son football.



Tout se jouera à Douera, ce nul vierge constitue finalement une opération acceptable pour le MCA qui aura désormais l'avantage de recevoir l'ASN Nigelec samedi prochain au stade Ali-Amar de Douera, où les joueurs devront faire la différence devant leur public pour décrocher leur billet au prochain tour.

LE MAS FÈS ET MAZEMBE FRAPPENT FORT

La manche aller du premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine s'achevait ce dimanche. Les têtes d'affiche ont connu des fortunes diverses.

A domicile, le MAS Fès a dicté sa loi aux Burkinabè du Rahimo FC (4-1). Brika (7e), Allouch (45e+1), Titus (71e) et Ibayi (76e) ont marqué et permis au champion du Maroc de s'assurer une large victoire une semaine avant la manche retour à Ouagadougou. L'autre représentant marocain, la RS Berkane, n'entrera en lice qu'au deuxième tour face au vainqueur du match entre les Sierra-Léonais de Star Sport Academy et les Gambiens de Medina United, qui se sont séparés sur un match nul 0-0 à l'aller.

Parmi les autres vainqueurs du jour, on retrouve le TP Mazembe. De retour en Ligue des champions CAF, les Corbeaux de Lubumbashi ont pris une belle option sur la qualification en arrachant la victoire 1-0 au Ghana sur le terrain de Medeama. Lise Nyembo a trouvé la faille à la 87e minute pour les Congolais avant le retour à Kamalondo.

La journée aura été réussie pour la RDC puisque l'autre représentant, les Aigles du Congo, a dominé les Rwandais de l'APR 1-0 à Kinshasa malgré le huis clos imposé en raison du contexte géopolitique entre les deux pays.

A signaler aussi, le match nul 0-0 à Yaoundé entre Colombe Sportive et le Stade Malien, quart de finaliste de la précédente édition. Sacré en 2025, le Pyramids FC a tenu son rang en s'imposant 2-0 au Kenya face à Gor Mahia.

En Coupe de la CAF, l'AFAD Djékanou a concédé un dangereux match nul 1-1 à domicile face aux Sierra-Léonais d'East End Lions. Vendredi, l'autre représentant ivoirien, le CO Korhogo, avait ramené un bon 2-2 du Tchad contre l'AS PSI. Enfin, les Congolais du DC Virunga n'ont pas pu jouer leur match à domicile face au PTL Bazar puisque le club seychellois ne s'est pas présenté à Lubumbashi.

La CAF devra trancher. A signaler enfin la victoire du Real Bamako 2-1 au Burkina Faso dans le derby contre Vitesse FC.

Belaïli débloque son compteur de but et offre la victoire !

YOUCEF BELAÏLI, entré en jeu à la 59e minute, n'aura pas eu besoin de beaucoup de temps pour se montrer décisif avec l'Espérance de Tunis. Face à l'AS Marsa, l'international algérien a une nouvelle fois démontré toute son efficacité dans le dernier geste. L'attente n'aura finalement pas été longue. Quelques minutes seulement après son entrée sur la pelouse, Youcef Belaïli a retrouvé le chemin des filets avec l'Espérance de Tunis. Alors que son équipe était engagée dans un match disputé face à l'AS Marsa, l'Algérien a surgi au bon moment pour donner l'avantage aux siens. Entré à la 59e minute, Belaïli a rapidement pris ses responsabilités dans le secteur offensif. À la 67e minute, il a été parfaitement servi par le Brésilien Lucas Ribeiro, également entré en cours de rencontre. L'international algérien n'a pas tremblé et a transformé cette occasion pour inscrire le deuxième but de l'Espérance. Une réalisation qui a permis au club tunisien de reprendre définitivement l'avantage et de décrocher une précieuse victoire (2-1). Fernández avait auparavant ouvert le score pour l'Espérance. Pour Youcef Belaïli, ce but possède également une saveur particulière puisqu'il s'agit de sa première réalisation de la saison sous les couleurs de l'Espérance. Après deux journées sans trouver la faille malgré deux titularisations, l'attaquant algérien a donc débloqué son compteur. Plus important encore, il s'agit de son premier but avec l'Espérance depuis près de dix mois. Une longue attente désormais terminée de la meilleure des manières : un but qui offre trois points à son équipe et qui pourrait surtout lancer véritablement la saison de Youcef Belaïli.



Un ancien du MC Alger régale face au Barça !

LE FC BARCELONE s'est imposé sur un score sans appel hier en Liga mais un joueur adverse passé par l'Algérie a tiré son épingle du jeu ! En effet, le club catalan est seul en tête du championnat d'Espagne avec douze points, en ayant remporté leurs quatre premiers matchs, dont le dernier hier par 5-0 face au FC Valence.

Lamine Yamal auteur d'un doublé a été égales à lui même au sein de l'armada Blaugrana mais en face, un joueur a crevé l'écran au milieu de terrain, il s'agit d'Aliou Dieng qui disputait son quatrième match seulement en Europe. L'international Malien de 28 ans arrivé cet été d'Al Ahly du Caire, a dégagé un nombre important de ballons, mais a surtout réalisé une action peu banale qui a marqué les esprits .

Pris en étau devant sa surface par trois Barcelonais, il va faire mine de revenir vers sa surface, avant de se retourner et repartir vers l'avant, laissant sur place Pedri, avant de foncer balle au pied à toute vitesse en dépassant l'ancien ballon d'or Rodri, obligeant Fermin Lopez de commettre une faute pour l'arrêter. Dieng, acheté pour 40 000 euros au Djoliba AC à 20 ans en janvier 2018 par le Mouloudia d'Alger, avait été revendu pour plus d'un million d'euro un an et demi plus tard au Ahly, une des meilleurs plus value du MCA. Avec le club Algérien il disputera 50 matchs et découvrira la Champions League qu'il remportera ensuite quatre fois avec Al Ahly où il bâtira un incroyable palmarés pour enfin découvrir l'Europe sur le tard.

Qu'est-ce qu'un agent d'IA ?

L'IA agentique fait fureur, mais que peut-elle réellement faire pour vous ou votre entreprise ? Voici tout ce que vous devez savoir.



L'explosion de l'IA générative a conduit à l'émergence de nouvelles technologies qui repoussent les limites de l'assistance à l'IA telle que nous la connaissons. L'IA agentique est l'un des développements les plus récents et les plus populaires.

À la base, l'IA agentique est un concept simple. Il s'agit d'un assistant IA qui peut effectuer des tâches à votre place sans qu'on lui indique comment procéder à chaque étape.

Les applications peuvent être aussi simples que l'envoi de courriels en fonction de déclencheurs spécifiques ou aussi complexes que la conclusion d'une vente.

Ces types d'assistants peuvent permettre aux organisations et à leurs employés de gagner un temps considérable, qu'ils peuvent ensuite réaffecter à des tâches de plus haut niveau.

Cela vous semble trop beau pour être vrai ? Que vous souhaitiez vous familiariser avec le concept ou que vous commenciez à utiliser des agents d'IA, voici tout ce que vous devez savoir sur la technologie agentique.

Qu'est-ce qu'un agent d'IA ?

En fonction des cas d'utilisation, de l'offre de produits et de l'entreprise, vous pouvez trouver différentes définitions d'un agent d'IA.

Toutefois, d'une manière générale, un agent d'IA est un outil logiciel capable d'effectuer des tâches de manière autonome pour vous.

Pour ce faire, il peut utiliser une combinaison d'instructions fournies par l'homme et de déclencheurs environnementaux, ainsi que - et c'est peut-être l'élément le plus important - ses propres capacités de raisonnement pour déduire ce qui doit être fait et à quel moment.

L'agent d'IA est différent du chatbot et de l'assistants d'IA

"Les agents d'intelligence artificielle sont ceux à qui nous déléguons des tâches. Les agents d'IA fonctionnent par objectifs", explique Srini Iragavarapu, directeur d'AWS pour les applications d'IA générative. "Ils ont l'intelligence de réfléchir à ce qui est nécessaire pour accomplir une tâche. Ils peuvent déterminer les outils nécessaires. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, ils reviennent vers vous et vous les demandent."

Ces agents d'IA diffèrent des autres technologies d'IA que vous utilisez peut-être déjà quotidiennement, comme les chatbots ou les assistants d'IA.

Car les agents peuvent exécuter des tâches en votre nom et s'identifier lorsqu'ils sont nécessaires.

Et ce au lieu de se contenter de vous fournir une réponse à partir d'un sous-ensemble prédéterminé d'informations. Par conséquent, la quantité d'assistance qu'il peut fournir aux particuliers et aux entreprises est nettement plus élevée.

Comment fonctionne un agent d'IA ?

Un agent d'IA s'appuie sur une technologie qui vous est probablement déjà familière. Par exemple, il exploite des outils tels que les grands modèles de langage (LLM), le raisonnement, le traitement du langage naturel, les longues fenêtres contextuelles, etc. pour exécuter des tâches de manière plus intelligente et plus adaptative.

"Les agents d'intelligence artificielle sont une capacité technologique qui utilise des capacités d'intelligence artificielle, notamment l'apprentissage automatique et le traitement du langage naturel, pour comprendre le contexte d'une interaction, d'un besoin client ou d'une transaction commerciale, puis appliquer l'automatisation pour gérer le flux de travail associé à ce contexte", selon Omer Minkara, directeur de recherche principal chez Aberdeen Strategy and Research.

Pour accomplir ses tâches, un agent d'IA s'appuie sur une combinaison de directives humaines et de données ou de contextes auxquels il a été autorisé à accéder.

Il peut également être conçu pour réagir à des déclencheurs externes, tels que la réception d'un courriel, qui peut déclencher une chaîne d'actions ou de décisions.

En fin de compte, les informations et le contexte qu'il utilise dépendent du cas d'utilisation spécifique de l'utilisateur, qui peut aller du plus simple au plus complexe, en fonction des besoins de l'entreprise.

"Cela va d'agents simples à des agents très très avancés", dit Richard Riley, directeur marketing de Power Platform chez Microsoft. "Les agents les plus simples peuvent n'utiliser qu'un ou deux fichiers".

Qu'est-ce qui différencie un agent d'IA d'un chatbot d'IA ?

Un chatbot d'IA peut fournir à un utilisateur la solution à une question en se référant à ses données de formation. Cependant, il ne peut effectuer que les tâches pour lesquelles il a été prédéterminé.

Un agent d'IA peut utiliser le contexte des informations qui l'entourent pour faire ses propres déductions et exécuter la tâche, ce qui nécessite un niveau de raisonnement plus élevé.

"Un chatbot est davantage un système de dialogue - vous pouvez simplement avoir une conversation avec lui", dit M. Iragavarapu. "Mais dans le monde des agents d'IA, les agents ne se contentent pas d'avoir des conversations avec vous, ils font aussi des choses en votre nom."

Passer des commandes de courses

Un exemple concret serait de passer une commande de courses. Si vous utilisez un chatbot ou un assistant d'IA pour demander ce qu'il faut commander pour le dîner, il sera en mesure de générer une liste et, dans les cas les plus avancés, même de passer la commande.

Cependant, il n'aurait pas la capacité d'analyse nécessaire pour intégrer d'autres contextes, tels que la vérification de ce que vous avez déjà dans votre réfrigérateur (si vous disposez d'un inventaire de maison intelligente), l'analyse de vos préférences alimentaires répertoriées dans votre application de santé, la coordination avec votre calendrier pour savoir quand vous serez à la maison pour recevoir la commande, etc.

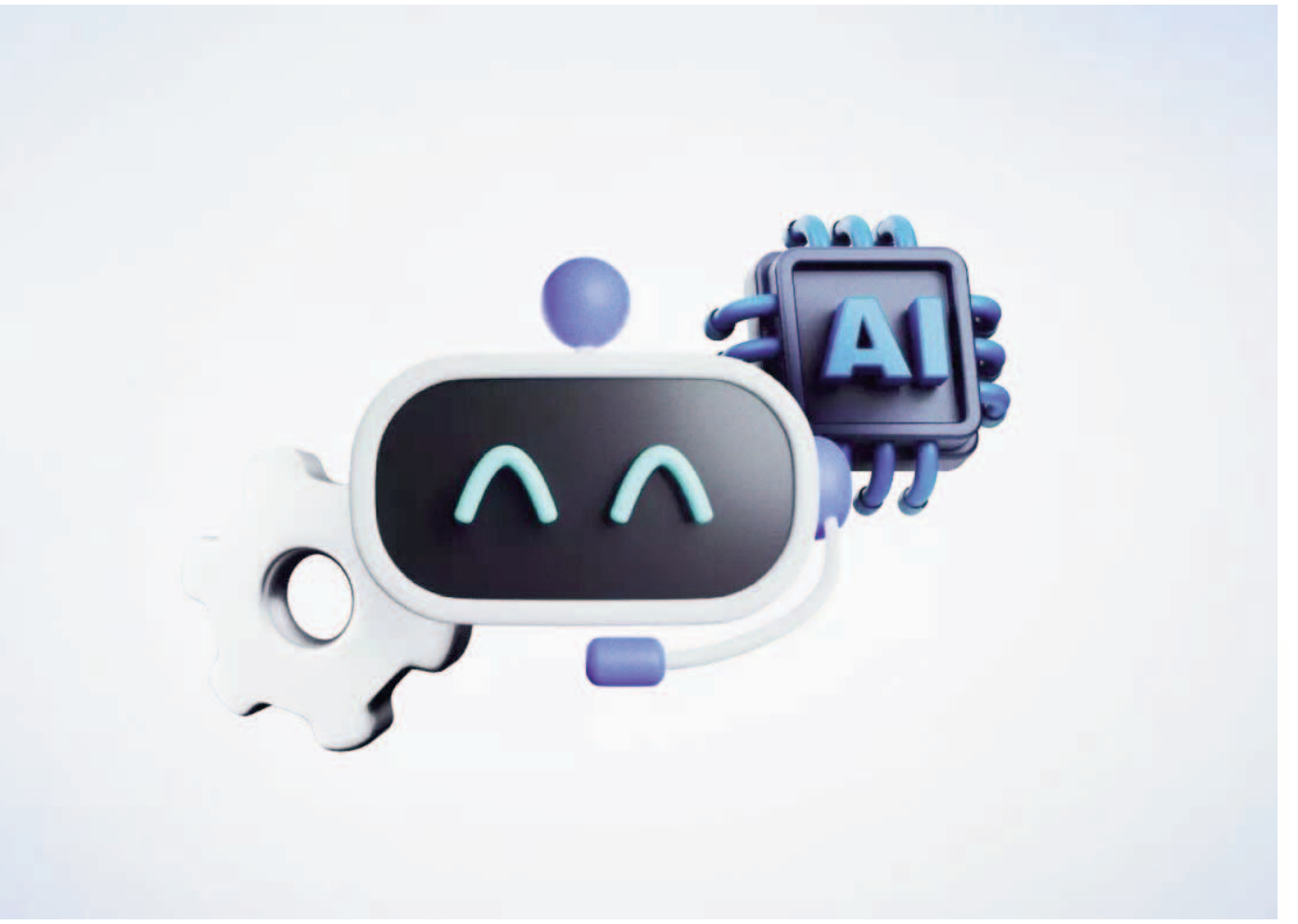
Quels sont les cas d'utilisation des agents d'IA en entreprise ?

Les cas d'utilisation des agents d'IA en entreprise peuvent être aussi simples ou aussi élaborés que vous le souhaitez. Certaines entreprises proposent des agents d'IA capables d'effectuer des tâches de manière autonome dans les domaines de l'approvisionnement, des ventes, des interactions avec les clients, etc.

Il s'agit davantage de comprendre l'art du possible que de se dire "voici un menu de 10 choses que vous pouvez faire avec des agents", car, en fin de compte, si vous pouvez construire quelque chose, vous pouvez construire n'importe quoi", dit M. Riley.

La décision de mettre en œuvre des agents d'IA dans votre flux de travail peut être écrasante, car il y a tellement d'offres dans de nombreuses fonctions d'entreprise différentes. Toutefois, pour commencer, il suffit d'identifier les processus de votre entreprise qui pourraient bénéficier d'une assistance supplémentaire...

SUITE ET FIN



Trouver le cas d'utilisation

"Tout d'abord, il faut trouver un cas d'utilisation qui compte pour vous", dit M. Riley.

Ces applications d'agents d'IA n'ont pas besoin d'être très élaborées. En fait, au lieu de chercher à mettre en œuvre des agents d'IA complexes qui s'attaquent à des défis en plusieurs étapes, il est préférable d'examiner de près vos propres processus d'entreprise et de choisir ceux qui auront un impact plus important, même s'ils se situent à l'extrémité la plus simple du spectre.

Selon Minkara, une façon de cadrer votre réflexion est d'imaginer que ces agents d'IA sont des employés destinés à aider à accomplir certaines tâches de niveau inférieur dans les flux de travail de votre organisation.

Considérer les agents d'IA comme vos employés

"La vision est que vous pouvez automatiser et faire en sorte que les agents d'IA soient en quelque sorte vos employés numériques qui gèrent un grand nombre d'interactions à faible complexité" dit M. Minkara.

Considérer les agents d'IA comme votre équipe d'employés peut vous aider à identifier les tâches que vous souhaiteriez déléguer à des employés supplémentaires si vous en aviez la possibilité et, à son tour, à maximiser l'utilisation de ces agents d'IA.

En outre, le fait de considérer le déploiement d'un agent d'IA comme l'embauche d'un employé peut vous aider à vous assurer que vous prenez les mesures appropriées avant d'"embaucher" ou de déployer des agents d'IA au sein de votre organisation.

Ne pas les déployer tel quel

Une erreur fréquente lors de l'utilisation d'agents d'IA est de les déployer tels quels et de penser qu'ils vont transformer votre entreprise. une exécution réussie nécessite une réflexion plus approfondie.

"Le cycle de recrutement dure généralement de deux à trois mois, au cours desquels vous discutez avec de nombreux responsables du recrutement pour vous assurer que l'employé possède les compétences et les connaissances nécessaires pour s'intégrer dans l'entreprise et l'exécuter, a déclaré M. Minkara. "Aujourd'hui, nous n'appliquons pas la même diligence aux agents d'IA".

Comment pouvez-vous commencer à utiliser un agent d'IA ?

Pour un client grand public ou un chef d'entreprise, il est plus facile que jamais d'accéder à un agent d'IA, car la plupart des grands fournisseurs de technologie proposent désormais une offre.

Parmi les entreprises disposant de leurs propres agents d'IA, citons Microsoft, Amazon, OpenAI, Google, AWS, Salesforce, Adobe, Zoom et Qualtrics, pour n'en citer que quelques-unes.

La plupart de ces entreprises disposent de systèmes intuitifs de création d'agents d'IA. Pour commencer, vous pouvez fournir des données de base et répondre à quelques questions.

Tester Deep Research

Pour les entreprises en particulier, il existe souvent des représentants de marque qui peuvent aider les entreprises à identifier les cas d'utilisation qui pourraient bénéficier de l'ajout de l'IA générative et les étapes nécessaires à leur mise en œuvre. Pour les entreprises, le choix d'un fournisseur peut se résumer à rester dans l'écosystème de fournisseurs que vous utilisez actuellement.

Il en va de même si vous êtes un consommateur désireux d'essayer la technologie par vous-même. Vous pouvez le faire au sein de la plateforme d'IA que vous utilisez déjà. Par exemple, ChatGPT et Google proposent tous deux Deep Research, une fonction d'agent qui recherche dans des centaines de sources sur le web et les compile dans un document soigné que vous pouvez facilement consulter, réalisant ainsi en quelques minutes ce qui vous prendrait autrement des heures.

Choisir l'un plutôt que l'autre peut se résumer à sélectionner ce qui vous est le plus familier.

Quels sont les éléments à prendre en compte avant de mettre en place des agents d'IA dans votre entreprise ?

L'évaluation de l'hygiène de l'infrastructure de données de votre entreprise est une pièce majeure du puzzle lorsque vous envisagez de mettre en œuvre des agents d'IA.

Ce n'est pas un nouveau conseil. Car c'est aussi un élément central dans la plupart des opportunités de transformation numérique. Mais c'est un aspect souvent négligé des flux de travail de l'entreprise.

> "Les algorithmes peuvent être excellents, mais si vos données sont incomplètes... vous risquez d'obtenir des résultats incompréhensibles", dit à ce sujet M. Minkara.

Quels sont les risques ?

Étant donné que les agents d'IA peuvent effectuer des tâches à votre place, on s'inquiète beaucoup de la possibilité que ces assistants deviennent malveillants et fassent des ravages dans vos flux de travail personnels ou ceux de l'entreprise.

Cependant, la première chose à retenir est qu'ils sont formés pour répondre à vos besoins spécifiques et qu'ils ne peuvent pas travailler en dehors de ces limites.

"Les agents d'IA ne peuvent faire que ce que vous leur permettez de faire. Il y a donc un ensemble d'actions que l'agent peut entreprendre et un ensemble de permissions que les agents ont dans le cadre de ces actions", a déclaré M. Riley.

Nul n'est infaillible

Cela ne signifie pas que les agents d'intelligence artificielle sont infaillibles. En fin de compte, il s'agit toujours de modèles d'IA et, comme on l'a vu avec des outils d'IA plus simples tels que ChatGPT, ils ont souvent des hallucinations ou produisent de fausses informations.

Même si ces agents d'intelligence artificielle sont capables de raisonner à un niveau plus élevé, cela ne les exempte pas des pièges traditionnels.

"L'intelligence artificielle est une intelligence, certes, mais elle reste artificielle, et il faudra toujours prévoir des lignes de natation autour d'elle", a déclaré M. Minkara.

Surveiller le processus de formation

Des mesures de protection adéquates peuvent empêcher ces pièges d'affecter votre entreprise.

Des précautions spécifiques peuvent être prises pendant et après le processus de formation pour garantir les meilleurs résultats.

"Lorsque vous créez ces agents, il est important de disposer d'ensembles d'évaluation, d'ensembles de données, d'analyses de la qualité et d'alarmes pour surveiller lorsque l'agent ne fonctionne pas comme prévu pour vos cas d'utilisation. C'est quelque chose que vous, en tant qu'entreprise et client, pouvez faire", dit M. Iragavarapu.

Un agent d'IA est-il la même chose qu'un AGI ?

Lorsqu'il est question d'agents d'IA, une autre préoccupation commune est la corrélation entre ces assistants et l'intelligence générale artificielle (AGI), un système d'IA si performant qu'il peut accomplir les mêmes tâches que les humains. De nombreuses entreprises travaillent actuellement à la réalisation de l'AGI. OpenAI a clairement indiqué qu'il s'agissait de son objectif ultime.

Même si les agents d'IA peuvent accomplir des tâches de manière autonome et donner aux utilisateurs un aperçu de l'AGI, ces technologies sont très différentes l'une de l'autre. L'AGI est beaucoup plus avancée et puissante, et il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. De nombreuses recherches doivent être menées pour y parvenir, et même les experts ne s'accordent pas sur le temps qu'il faudra pour y parvenir.

"Je pense que l'AGI est le sommet du totem, et je suppose que nous pouvons l'appeler l'étoile polaire", dit Minkara.

Pour rappel, les agents d'IA ne peuvent travailler que dans les limites de ce que vous leur avez permis de faire. Ils ne prennent pas tout à fait les choses en main. Mais font plutôt ce qu'on leur dit de faire.

À quelle vitesse les agents d'IA devraient-ils se développer ?

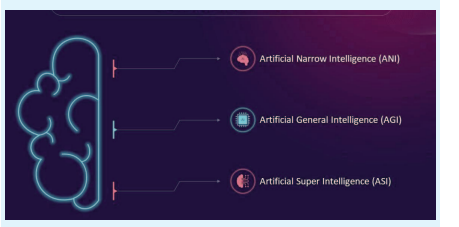
Si vous regardez les titres des journaux et que vous voyez des agents d'intelligence artificielle mentionnés partout, cela reflète les tendances actuelles. Une étude du Boston Consulting Group (BCG) prévoit que le marché des agents d'intelligence artificielle continuera de croître à un rythme rapide, avec un taux de croissance annuel moyen de 45 % au cours des cinq prochaines années.

En outre, dans un rapport publié en novembre 2024, Deloitte prévoit que 25 % des entreprises qui utilisent l'IA générative lanceront des projets pilotes d'IA agentique ou des preuves de concept en 2025. Ce chiffre devrait atteindre 50 % en 2027.

"Il y aura autant d'agents que de processus commerciaux, et il y a des milliards de processus commerciaux différents", a déclaré M. Riley.

Les agents d'IA représentent la prochaine frontière de l'intelligence artificielle et, pour garder une longueur d'avance, le moment est venu d'étudier la manière dont ils peuvent être exploités stratégiquement pour stimuler la croissance et l'innovation dans votre entreprise.

Fonctionnement des agents IA



LES GRANDS modèles linguistiques (LLM) sont au cœur des agents d'IA. C'est pourquoi ces agents sont souvent appelés agents LLM. Les LLM traditionnels, tels que les modèles IBM Granite, produisent des réponses basées sur les données utilisées pour leur entraînement, mais ils sont limités en termes de connaissances et de capacités de raisonnement. En revanche, la technologie agentique utilise l'appel d'outils en arrière-plan pour obtenir des informations actualisées, optimiser les workflows et créer des sous-tâches de manière autonome afin d'atteindre des objectifs complexes.

Les « gamers » sont plus enclins à prendre le contrôle de leurs rêves !



SELON Jayne Gackenbach, une psychologue canadienne, les gamers ou les personnes qui jouent souvent aux jeux vidéo ont tendance à avoir beaucoup plus de rêves lucides que les personnes normales.

Le rêve lucide est un rêve au cours duquel on reste conscient et en pleine possession de nos facultés cognitives. Cela permet au rêveur d'avoir un certain contrôle sur la façon dont son rêve progresse et il pourra donc changer le cours de ce dernier.

L'idée est que les passionnés des jeux vidéo sont régulièrement mis dans une réalité alternative où ils contrôlent ce qui se passe et comment les choses progressent, c'est en fait le même principe du rêve lucide, d'où l'influence des jeux vidéo sur les rêves.

Les humains ont contribué à l'extinction de plus de 100 mammifères !

LA CHASSE, pour la nourriture ou pour le plaisir et surtout le braconnage, qui est extrêmement illégal, a joué un rôle crucial dans l'extinction de plusieurs animaux. Nous contribuons également à ce problème en polluant les habitats naturels de plusieurs animaux et en les détruisant par la déforestation et les travaux de construction.

Certains des animaux que nous avons mis fin à leur existence sont le dauphin de rivière, certaines espèces de wallaby (des kangourous de petite taille), de nombreuses espèces de rats et de souris, certaines espèces de chauves-souris, de tigres et de loups.

Gengis Khan a tué 11% de la population mondiale !



ENTRE 1206 et sa mort en 1227, l'empereur mongol Gengis Khan a conquis près de 33 millions de kilomètres carrés de territoire, plus que n'importe quel autre empereur. Un parcours impitoyable à travers l'Asie et l'Europe qui a engendré le plus vaste empire continu de l'histoire mais aussi des millions de morts.

Bien qu'il soit impossible de savoir avec certitude combien de personnes ont péri au cours des conquêtes mongoles, de nombreux historiens ont estimé qu'il y a eu 40 millions de morts. Dans l'ensemble, les attaques des Mongols ont réduit de 11% la population mondiale à cette époque-là.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Les corps de 12 personnes, partiellement teintés en rouge, retrouvés dans les montagnes italiennes

Douze squelettes ont été retrouvés dans les Alpes italiennes ; cela peut paraître inquiétant, mais la région a été le théâtre de combats si intenses entre 1915 et 1918 que ce n'est guère surprenant. Ce qui l'est plus, c'est la teinte lie-de-vin d'une bonne partie des différents corps. Un cas d'étude rare et passionnant, sur l'effet de l'environnement après la mort.





Si chez nous, la Première Guerre mondiale suggère des images de tranchées prises dans des nuages de gaz et de polders inondés sur le front de l'Yser, l'expérience alpine fut diamétralement opposée, mais tout aussi atroce. Durant douze batailles consécutives, les armées italiennes et austro-hongroises se sont fait face en haute montagne.

Une "guerre des cimes" meurtrière, où les deux armées ont passé quatre ans à se battre pour le contrôle de quelques sommets et glaciers, dans le risque constant des effondrements et des avalanches, dans les orages d'été comme dans les tempêtes de neige. Dans ce contexte, retrouver des corps dans les Alpes n'a rien d'exceptionnel ; les douze batailles de l'Isonzo ont coûté la vie à 300.000 Italiens et 200.000 Austro-Hongrois.

12 soldats de 18 à 35 ans

Mais les squelettes retrouvés sur le site de Cima Cadi, à 2.309 mètres d'altitude, suscitent bien des questions, car ils sont teints en rouge. De ce qui reste des douze soldats austro-hongrois retrouvés dans un trou d'obus, environ 80 % présentent une teinte qui oscille entre le rouge foncé et la lie-de-vin.

Ces douze soldats, âgés de 18 à 35 ans, sont vraisemblablement morts le 12 ou le 13 juin 1918, durant l'offensive austro-hongroise qui a fait craquer le front italien. Ils ont été placés dans un cratère et rapidement recouverts d'une couche de terre superficielle, ce que confirme un récit des combats retrouvé auparavant dans un journal intime.

De nos jours, ils sont devenus un passionnant sujet d'étude pour les archéologues qui se consacrent à l'influence de l'environnement sur les restes humains.

Dans une étude publiée dans Scientific Reports, une équipe de chercheurs des universités de Milan et de Padoue a trouvé une explication à cette teinte rouge. Un simple hasard des circonstances: elle provient de pigments appelés phlobaphènes présents dans les racines des genévriers qui ont poussé sur ce champ de bataille de montagne.

Par la racine

"Les racines de genévriers de couleur rouge formant des couches serrées étaient souvent adjacentes aux zones de coloration rose/violette sur les restes osseux", observent les chercheurs.

"[et] ont été observées envahissant les foramina et les cavités médullaires colorées, ce qui a fortement corroboré le lien entre ces deux phénomènes.

Compte tenu de la nature acide du sol sur le site, les pigments ont probablement été libérés par les racines de genévriers et, avec l'écoulement de l'eau produite par la pluie et la fonte, [...] les pigments ont traversé le sol et se sont accumulés sur les restes squelettiques."

Si c'est là l'explication à l'énigme, ce ne fut pas la seule découverte de l'étude. Les archéologues ont pu en savoir beaucoup sur les conditions atroces de ces offensives de montagne et sur les conditions de la mort de ces soldats.

Des restes d'insectes, tels que des mouches bleues des régions froides et des carabes d'altitude, démontrent que l'enterrement s'est fait à la hâte et que les corps sont restés partiellement exposés, attirant ainsi ces animaux venus pondre leurs œufs.

Autopsie sur champ de bataille

Une analyse plus approfondie des os a révélé que trois soldats avaient été touchés par un projectile à grande vitesse et que deux autres avaient subi un traumatisme dû vraisemblablement à une explosion.

"Ces découvertes inhabituelles offrent des informations précieuses sur la séquence des événements ayant conduit à l'inhumation des victimes", ont écrit les auteurs.

Une simple erreur à la caisse lui fait gagner le jackpot

C'ÉTAIT manifestement son jour de chance. Aux États-Unis, un homme a remporté l'équivalent de près de 100.000 euros à la loterie grâce... à une erreur du vendeur.

Le 14 mars 2026, dans une supérette de Painesville, dans l'Ohio, l'homme voulait acheter plusieurs tickets à 1 et 5 dollars du jeu EZPLAY Quick Spot. Mais le caissier lui a remis par mégarde un ticket à 10 dollars. Le joueur a finalement décidé de le garder.

Bien lui en a pris puisque, en le grattant plus tard dans la soirée, il a découvert qu'il détenait les dix numéros gagnants, ce qui lui a permis d'empocher le jackpot de 158.585 dollars. Son épouse et lui-même ont dû se frotter les yeux pour y croire, a indiqué la loterie de l'Ohio dans un communiqué officiel.

Après déduction des taxes, il recevra environ 116.000 dollars, soit près de 100.000 euros.

Selon la loterie de l'Ohio, s'il avait reçu les tickets qu'il avait initialement demandés, il n'aurait gagné qu'une petite partie du montant. L'heureux gagnant prévoit d'utiliser cet argent pour payer des factures, investir et gâter ses petits-enfants.



La Chine a tellement planté d'arbres qu'elle a modifié le cycle de l'eau

Au cours des deux dernières décennies, les multiples campagnes de plantation d'arbres du territoire chinois ont déplacé l'eau d'une région à l'autre. Certaines ont gagné des ressources hydriques, d'autres en ont perdu.



En vingt ans, la Chine a planté des arbres à une telle vitesse et à une telle échelle que cela a fini par modifier la circulation de l'eau à travers le pays. D'après une nouvelle étude publiée dans la revue Earth's Future par six chercheurs chinois et un autre Hollandais, ces efforts, pour lutter contre la désertification et le changement climatique, ont eu des effets inattendus.

Entre 2001 et 2020, la quantité d'eau douce disponible a diminué dans l'est, soumis à la moisson, et le nord-ouest aride du pays, des régions qui couvrent près des trois quarts du territoire. À l'inverse, cette précieuse source abonde désormais sur le plateau tibétain.

"Nous constatons que les changements dans la couverture du sol redistribuent l'eau", explique l'un des sept auteurs, Arie Staal, professeur adjoint en résilience des écosystèmes à l'université d'Utrecht aux Pays-Bas, dans un e-mail adressé au site Live Science. La politique massive de reverdissement de l'Empire du Milieu, notamment sur le plateau de Lœss, a restauré des écosystèmes, mais aussi a "réactivé le cycle de l'eau", confirme-t-il.

Nouveau moteur de reforestation

Le phénomène repose sur un mécanisme bien connu des scientifiques. L'eau s'évapore des sols puis est ensuite rejetée dans l'atmosphère par la transpiration des plantes.

C'est ce qu'on appelle l'évapotranspiration. "Les prairies comme les forêts ont tendance à augmenter l'évapotranspiration", précise Arie Staal. L'effet est encore plus marqué dans les forêts, car les arbres ont des racines profondes qui peuvent accéder à l'eau même pendant les périodes sèches. Parmi les grands projets de reverdissement du pays, il y a l'emblématique Grande Muraille verte, lancée en 1978 dans le nord, pour freiner l'avancée des déserts.

En cinquante ans, la couverture forestière est passée d'environ 10 % à plus de 25 % du territoire, une surface équivalente à celle de l'Algérie. D'autres programmes, comme Grain for Green et le programme de protection des forêts naturelles, tous deux lancés en 1999, ont aussi contribué à faire de la Chine l'un des principaux moteurs mondiaux de la reforestation. À eux seuls, ces efforts représentent un quart de l'augmentation mondiale de la surface foliaire observée depuis le début du siècle.

Une partie de l'eau se perd

Cette réussite écologique a toutefois un coût hydrique. L'étude montre que l'évapotranspiration a augmenté plus vite que les précipitations, ce qui signifie qu'une partie de l'eau s'est échappée dans l'atmosphère. "Même si le cycle de l'eau est plus actif, à l'échelle locale, on perd plus d'eau qu'auparavant", résume Arie Staal.

Dans un pays où l'eau est déjà très inégalement répartie, le nord abrite environ 20 % des ressources en eau pour 46 % de la population et 60 % des terres arables, ces conséquences doivent être prises en compte.

"Du point de vue des ressources en eau, nous devons examiner au cas par cas si certains changements dans la couverture terrestre sont bénéfiques ou non. Cela dépend, entre autres, de la quantité d'eau qui s'évapore dans l'atmosphère et de l'endroit où elle retombe sous forme de précipitations", conclut le chercheur.

Au Groenland, une vie au rythme du changement climatique

POUR les Groenlandais, partir chasser devient de plus en plus compliqué à mesure que la glace disparait, privant une grande partie de la population de sa principale source de revenus.

recherche de phoques. Mais, en ce début février au large de Sisimiut, au Groenland, la neige et la glace tardent toujours à arriver, fragilisant les métiers traditionnels comme le sien.

"Normalement, les phoques se trouvent sur la glace ou dans des eaux plus calmes. Mais aujourd'hui nous avons dû naviguer jusqu'au fond des fjords pour les trouver, car au large il y a trop de vent et les vagues sont trop fortes", explique cet homme de 37 ans à l'AFP.

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste du monde, accélérant le rythme de la fonte de la banquise, qui joue un rôle essentiel dans la reproduction et le mode de vie des phoques.

Au large de Sisimiut, les chasseurs doivent désormais aller de plus en plus loin dans les fjords pour les repérer, faute de glace. Habituellement, leur bateau progresse sur les eaux gelées : ils percent des trous dans la banquise, attirant les phoques qui viennent y reprendre leur souffle.

L'année 2025 a été exceptionnellement chaude dans cet immense territoire arctique sous souveraineté danoise, avec plusieurs records de températures battus, selon les données de l'institut météorologique danois (DMI).

En décembre, la station de Summit, située au sommet de la calotte glaciaire, a mesuré une température moyenne de -30,9 °C, soit 8,1 degrés au-dessus de la normale climatique sur la période entre 1991 et 2020.

"Cela affecte tout ce que nous faisons. Normalement, vers novembre – décembre, la glace se forme. Et, cette année, il n'y a pas de glace, donc cela affecte énormément notre vie", constate Malik Kleist.

"Difficultés financières"

Cette fois-ci, la chasse hivernale au bœuf musqué, qui devait commencer le 31 janvier, a été repoussée par le gouvernement, pour cette même raison.

La banquise n'étant pas assez épaisse pour transporter, une fois abattu, ce colosse de la toundra arctique à partir de la région de Kangerlussuaq, où il se trouve principalement, les chasseurs se retrouvent privés d'une grande partie de leurs revenus.

"À cette période de l'année, il n'y a pas grand-chose à chasser. Nous dépendons donc de la viande et de la peau du bœuf musqué", relève Malik Kleist. "Beaucoup de mes collègues ont des difficultés financières en ce moment". De sa viande jusqu'à sa fourrure, chaque partie de l'animal est utilisée ou vendue.

La saison de chasse estivale gagne donc en importance et permet à la plupart des Groenlandais de remplir leurs congélateurs, dit-il à l'AFP, autour d'une soupe au poisson. Le raccourcissement des saisons affecte une autre activité centrale au Groenland, qui a évolué vers le tourisme: les balades en traîneau à chiens. Traditionnellement utilisés pour la chasse, ces imposants chiens du Groenland, Kalaalit qimmiat, sont attachés la majeure partie de l'année, loi oblige.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

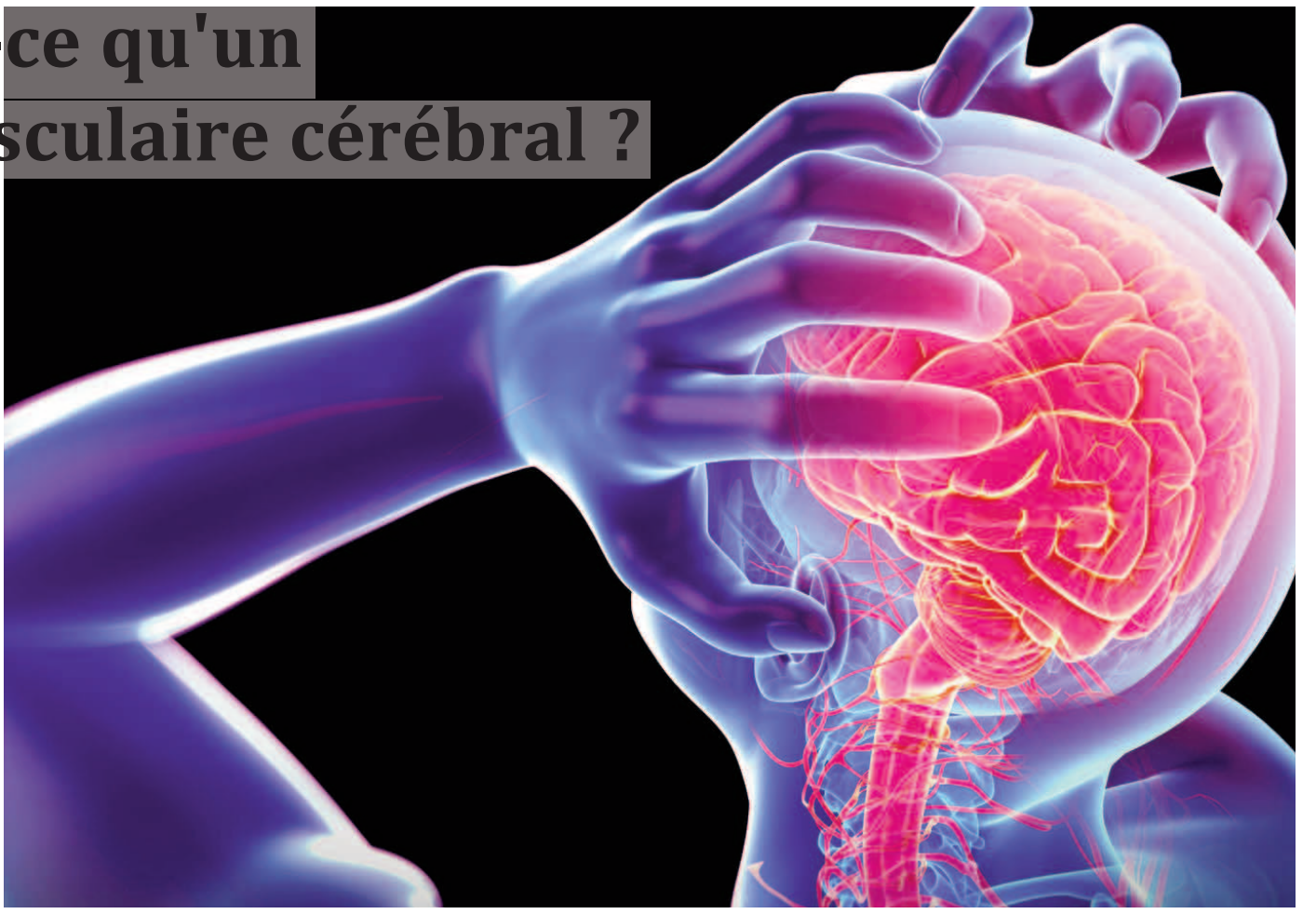
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

AVC : qu'est-ce qu'un accident vasculaire cérébral ?



L'accident vasculaire cérébral (AVC) est soudain, imprévisible et frappe un Français toutes les 4 minutes. Chaque minute gagnée, c'est 2 millions de neurones sauvés. Symptômes, conséquences, que faire : conseils En cas d'AVC.

Avec 140 000 nouveaux cas et 30 000 décès chaque année, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) représentent la troisième cause de mortalité après les cancers et les infarctus du myocarde et la première cause chez les femmes (devant le cancer du sein) L'AVC est une course contre la montre où chaque minute compte. Pourtant des inégalités existent dans la prise en charge de cette urgence médicale.

Qu'est-ce qu'un AVC ?
Un accident vasculaire cérébral est provoqué par l'obturation d'un vaisseau sanguin dans le cerveau à cause d'un caillot de sang (80% des cas) ou par la rupture d'un vaisseau sanguin à l'intérieur du cerveau entraînant une hémorragie (20% des cas). Les conséquences peuvent être dramatiques avec un défaut d'apport d'oxygène et glucose aux cellules du cerveau, pouvant aboutir à leur destruction, source de séquelles neurologiques.

Qu'est-ce qu'un AVC ischémique ?
L'accident vasculaire ischémique, ou infarctus cérébral, représente plus de 80 % des accidents vasculaires cérébraux. Un AVC ischémique est provoqué par l'interruption de la circulation sanguine cérébrale dans le cerveau par un caillot. Soit le caillot se forme localement dans le cerveau, soit il provient d'une artère plus éloignée. Dans ce second cas, le caillot se détache d'une plaque d'athérome, c'est-à-dire d'une couche de graisse qui s'accumule sur la paroi d'une artère. Le caillot peut provenir d'une artère du cou ou se former dans un recoin d'une cavité du cœur dans le cas d'une pathologie cardiaque.

Qu'est-ce qu'un AVC hémorragique ?
L'accident vasculaire cérébral hémorragique, aux conséquences plus sévères, concerne 20 % des accidents vasculaires. Un accident vasculaire hémorragique est provoqué par un saignement à l'intérieur du cerveau, inondant le cerveau.
"Il peut être lié à une rupture d'anévrisme, qui correspond à une dilatation d'une artère", explique le Dr Bertrand Lapergue, chef du service de neurologie de l'Hôpital Foch (Suresnes). La rupture d'anévrisme est responsable de 50 % des AVC entraînant la mort chez les personnes jeunes (de moins de 45 ans). Une malformation des vaisseaux sanguins du cerveau présente le plus souvent dès la naissance, augmente les risques d'AVC hémorragique. L'hypertension artérielle ou un traumatisme peut provoquer un saignement dans le cerveau.

AVC : qu'est-ce qu'un accident vasculaire cérébral ?

BIEN-ÊTRE

AIT : quels sont les symptômes de l'accident ischémique transitoire ?
L'accident ischémique transitoire (AIT) peut entraîner un accident vasculaire cérébral (AVC) s'il n'est pas pris en charge immédiatement. Symptômes, causes, prévention, séquelles et traitement...

A quel âge survient l'AVC ?
L'âge moyen de survenue d'un AVC est 74 ans (quelque soit le sexe) mais près de 25% des AVC surviennent avant 65 ans et le taux de patients "jeunes" hospitalisés pour un AVC croit chaque année avec des augmentations importantes entre 35 et 64 ans. Chez les moins de 18 ans, l'AVC reste rare, moins de 1%.

Quels sont les symptômes de l'AVC ?
L'AVC frappe sans prévenir toutes les 4 minutes et risque de se reproduire chez 30 à 40% des patients dans les 5 ans suivant le premier AVC. Alors, pour réduire au maximum les risques de séquelles, voire de décès, il est indispensable de connaître les signes d'un AVC et d'appeler le 15 sans attendre :

-Une paralysie, une faiblesse ou un engourdissement d'une partie ou de la moitié du corps
-Une déformation de la bouche,
-Des difficultés à parler
-Une perte de la vision d'un œil
-Des troubles de l'équilibre, de la coordination ou de la marche
-Un mal de tête très fort inhabituel
Ce sont les symptômes les plus fréquents, mais il en existe d'autres. Contrairement à l'infarctus du myocarde qui se caractérise par une douleur dans la poitrine bien spécifique, l'AVC peut en effet se manifester différemment, selon la région du cerveau qui souffre.

Quelles sont les conséquences d'un AVC ?
L'accident vasculaire crée un barrage au niveau d'une artère. Le sang ne passe plus et l'artère ne peut plus irriguer correctement le cerveau afin de lui apporter les éléments nécessaires à son fonctionnement, comme l'oxygène ou le sucre. Résultat, la zone se mortifie, c'est-à-dire que les cellules de la zone concernée meurent progressivement. Les séquelles sont variables selon la zone touchée. En France, environ 2 patients sur 3 présentent des séquelles après un AVC. La gravité des troubles varie selon les cas. Les séquelles les plus fréquentes sont les troubles de l'équilibre et de la mémoire. Accepter son corps diminué, affronter les difficultés du quotidien, se sentir envahissant pour les proches... Au-delà du handicap physique, il faut aussi faire face à une souffrance psychique. De ce fait, les dépressions ne sont pas rares. Le danger, c'est bien sûr qu'elles soient des freins à la récupération. Un soutien psychologique, aussitôt que possible, est très utile pour surmonter l'épreuve. Il permet d'évacuer angoisses et sentiments négatifs. Même en cas de troubles de la parole, les psychologues peuvent intervenir via d'autres moyens de communication.

De la rééducation dès l'hospitalisation
Pour récupérer un maximum d'autonomie, la rééducation doit être réalisée par une équipe de rééducation spécialisée. Elle peut être débutée dès que possible en hospitalisation et se poursuit à domicile ou au sein d'un centre spécialisé. La rééducation a pour objectifs d'éviter les complications et de récupérer au maximum les fonctions essentielles comme la marche, l'usage des membres supérieurs et le langage. Plusieurs séances par semaine voire quotidiennes sont nécessaires. La phase de rééducation permet également de réapprendre les gestes du quotidien : toilette, préparation des repas, conduite, etc. Les spécialistes impliqués dans la phase de rééducation sont, selon l'état de santé du patient, un kinésithérapeute, un ergothérapeute, et un orthophoniste.
L'ergothérapeute a un rôle prédominant pour aider le malade à retrouver une autonomie. Disponible également pour les proches, il intervient dans un premier temps avant le retour au domicile pour préparer la sortie de l'hôpital et anticiper la suite et, dans un second temps, au moment du retour au domicile. Concrètement, il procède à des mises en situation pour apporter des réponses pratiques et spécifiques. Pour les activités du quotidien (habillage, préparation des repas, démarches administratives), il propose des manières de faire, des aides techniques et aménagements du domicile (fauteuil roulant, barres d'appui sur les murs, sièges de baignoire) et des soins à domicile (pour le ménage, les repas). Pour retrouver une vie sociale, l'ergothérapeute apporte des solutions pour mieux accepter le regard des autres, surmonter les difficultés de communication, pour se déplacer et s'orienter à l'extérieur, etc.

• Le kinésithérapeute. Même si une personne hémiplégique ne retrouve pas ses capacités d'avant l'attaque cérébrale, elle peut certainement faire de gros progrès afin d'utiliser au mieux son corps. La kinésithérapie aide à retrouver une motricité par différents exercices (renforcement des muscles, amélioration de la circulation du sang, exercice physique...) ou à stabiliser les positions (assise, debout). Et aussi à retrouver l'usage du membre atteint : utiliser la main atteinte pour des petits gestes, développer le toucher, etc.

Que faire en cas d'AVC ?
La survenue d'un AVC nécessite une prise en charge urgente dans les premières heures survenant après l'apparition des premières manifestations. Le premier réflexe à avoir c'est d'appeler le Samu au 15. Le Samu travaille en réseau avec les unités neuro-vasculaires (UNV), c'est-à-dire des services spécialisés dans la prise en charge des patients victimes d'AVC.

Il ne faut, ni se déplacer soi-même, ni appeler son médecin généraliste : c'est une perte de temps.
En attendant les secours, la personne doit rester allongée, avec la tête relevée, au calme. Il faut veiller aussi à ne pas lui donner à boire ou à manger en raison du risque de fausse route.
i la prise en charge survient trop tardivement, la récupération physique est plus lente et les risques de handicaps irréversibles plus importants. Un transfert rapide du patient, dans un délai le plus court possible, vers un établissement hospitalier disposant d'une UNV permet une confirmation de l'accident vasculaire cérébral grâce à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et/ou un Scanner et de débuter le traitement le plus précoce possible. Le passage dans une UNV est fondamental quelque soi l'âge, le sexe, la cause et la sévérité de l'AVC, et le traitement envisagé.

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL avec exigence de capacités minimales « Fourniture de stations Mobiles tractables avec accessoires » N°13/2026/OTA/DIR/10

Optimum Telecom Algérie SPA informe l'ensemble des sociétés intéressées par **l'Appel d'Offres National et International, N° 13/2026/OTA/DIR/10 portant objet : « Fourniture de stations mobiles tractables avec accessoires »**, que la date de dépôt des offres prévue pour 10/09/2026 à 14h00., est prorogé jusqu'au 24/09/2026, à14h00. (heure locale), date limite de remise des offres.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le 24/09/2026 à 14h30 à l'adresse ci-après : Lot N°37/04, Dar El Beida, Alger.

Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

DJEZZY جازي

Le Jeune Indépendant du 08/09/2026 / ANEP 2616030052

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE DJANET
NIF : 422006000056027

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu marché N° : 18/2025 du : 18/12/2025.
- Vu l'ODS N° : 34/2025 du : 18/12/2025.
- Vu la Correspondances N° : 007/2026 du : 06/01/2026 relative demande de signature et de visa de l'ordre de commencement des travaux de projet.
- Vu la Correspondances N° : 593/2026 du : 23/07/2026 relative demande renforcement le chantier en matière matériel et humain et d'accélération du rythme d'avancement des travaux

L'Entrepris SARL LIMANE MOHAMED TRAVAUX ROUTES ET HYDRAULIQUE titulaire du marché N° : 18/2025 du : 18/12/2025 intitulé **Réhabilitation De Système D'alimentation En Eau Potable De TEGUARGUART Vers Djanet (W. Djanet)**. Est mise en demeure de renforcé le chantier en matière humain et matériel, et veiller à accélérer le rythme d'avancement des travaux dans un délai de huit jours à compter de la date de la présente mise en demeure.

Faute de quoi toutes les mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise.

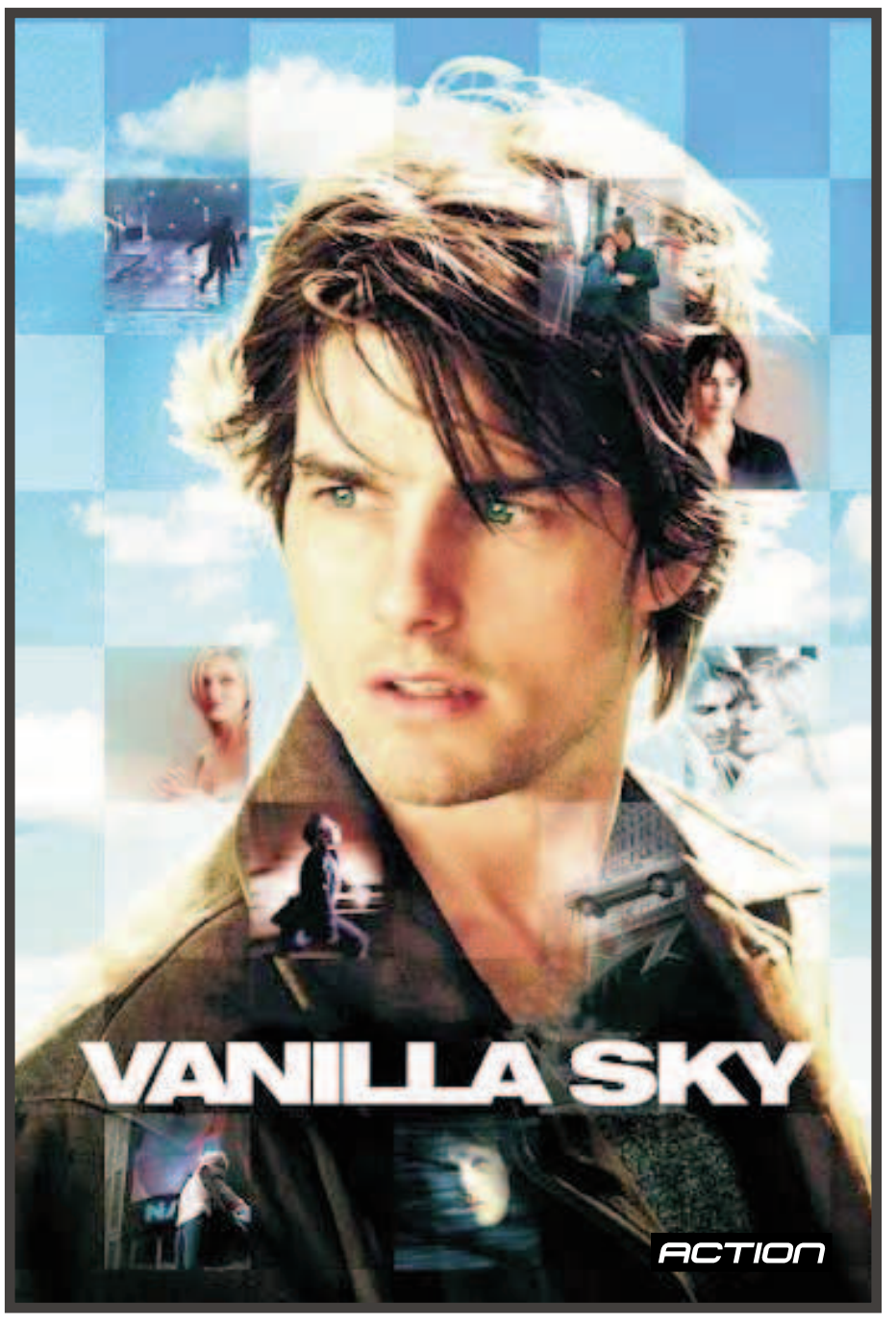
Le Jeune Indépendant du 08/09/2026 / ANEP 2630005754









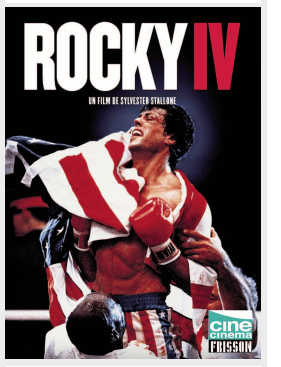








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité France - 2026 — TF1
Koh-Lanta Saison 29

21h00 Musique- France 2026 — France 2
Il était une voix... Céline Dion

20h50 Série dramatique Etats-Unis - 2022 — M6
9-1-1

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
Lille / Betis Séville

21h00 Magazine de société — W9
France
Minute par minute

22h35 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1985
Rocky IV

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Film d'action - Etats-Unis 2006 — CINE+ PREMIER
Mission : Impossible 3

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+ SPORT
FC Porto / Manchester City

21h00 Comédie dramatique - 2025 — CINE CINEMA
Rue Málaga

20h50 Comédie fantastique — CANAL+ family
France - Italie 1969
Hibernatus

21h25 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2019
Fast & Furious : Hobbs & Shaw

21h00 la chaine ACTION



Film de suspense (Etats-Unis - 1979)

L'évadé d'Alcatraz

Dans les années 1930, Alcatraz se distingue comme la prison la plus redoutée des États-Unis, réputée pour son système de sécurité infaillible. En janvier 1960, Frank Morris (Clint Eastwood), un détenu astucieux et déterminé, est transféré dans cet établissement pénitentiaire après plusieurs évasions avortées. À son arrivée, il fait la connaissance du directeur Dollison, qui lui assure que personne n'a jamais réussi à s'échapper de cette forteresse. Refusant de se soumettre à une vie d'enfermement, Morris commence à élaborer un plan d'évasion audacieux.

22h40

Thriller (Etats-Unis - Espagne - 2001)

Vanilla Sky

Héritier d'une grande maison d'édition new-yorkaise, David Aames mène une vie de rêve, composée de fêtes somptueuses et de femmes charmées, comme Julie, qui ne veut pas se résumer à une conquête passagère. Lors de sa soirée d'anniversaire, son meilleur ami, Brian, lui présente Sofia, une jeune danseuse d'origine espagnole. David tombe aussitôt sous son charme et passe le reste de la nuit à ses côtés.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:26	12:27	16:02	18:47	20:11
CONSTANTINE	04:32	12:31	16:07	18:52	20:14
ALGER	04:47	12:45	16:21	19:06	20:28
OUARGLA	04:45	12:36	16:10	18:54	20:12
CHLEF	04:54	12:52	16:28	19:13	20:35
MOSTAGANEM	04:59	12:57	16:33	19:17	20:39
ORAN	05:02	13:00	16:36	19:20	20:42

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8585 — MARDI 8 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	23°
Oran	29°	23°
Constantine	36°	19°
Ouargla	39°	25°

FACE À LA FRAUDE À L'IMPORTATION

Tebboune reprend la main et exige des comptes

Après la détection de 130 milliards de dollars de demandes d'importation jugées incohérentes avec la taille réelle des entreprises concernées, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a convoqué, hier, le Premier ministre et plusieurs ministres pour examiner ce dossier sensible pour l'économie nationale et le Trésor public.

Selon un communiqué de la présidence de la République, cette réunion vise à examiner de près ces éléments, qui touchent directement à l'économie nationale et à prendre les mesures nécessaires contre les auteurs de déclarations mensongères visant, à épuiser le Trésor public dans le cadre d'un plan organisé pour fragiliser l'appareil économique du pays.

Ce sommet fait suite à la révélation d'anomalies préoccupantes dans le traitement des dossiers déposés sur la plateforme numérique dédiée au programme prévisionnel d'importation (PPI). Le ministère du Commerce extérieur a fait état d'un montant global jugé considérable : plus de 130 milliards de dollars de demandes d'importation, formulées par des opérateurs économiques employant chacun entre zéro et cinq salariés.

Le croisement des données a mis au jour des cas jugés suspects, dont des dossiers déposés en double. Au total, 3 961 opérateurs économiques de très petite taille auraient sollicité des importations pour une valeur cumulée de 130,32 milliards de dollars. Le détail par tranche d'effectif donne la mesure du déséquilibre : 149 entreprises sans aucun salarié ont demandé l'équivalent de 484,58 millions de dollars d'importations, tandis que 949 structures n'employant qu'une seule personne ont introduit des demandes atteignant 21,84 milliards de dollars. Les entreprises comptant deux salariés (851 opérateurs) arrivent en tête avec 88,76 milliards de dollars, suivies par celles à trois salariés (722 opérateurs, 15,52 milliards), quatre salariés (641 opérateurs, 1,74 milliard) et cinq salariés (649 opérateurs, 13,84 milliards). Ces chiffres interrogent sur la cohérence entre l'ampleur des prévisions d'importation et la taille effective des entreprises concernées, notamment au regard du nombre de salariés déclarés. L'économiste Brahim Guendouzi a souligné qu'une telle situation trahit nécessairement une anomalie, la numérisation ayant justement permis de la détecter, et qu'elle éloigne l'importation de sa logique normale liée aux besoins réels de fonctionnement des entreprises. Il a également rappelé que le pays exporte l'équivalent de 39 à 40 milliards de dollars, alors que les importations dépassent les exportations de 20 à 30 %, et que la valeur des demandes déposées représenterait le double des réserves de change nationales.



Une vue sur la réunion.

Face à ces constats, le ministère du Commerce extérieur a annoncé l'ouverture d'une enquête, en coordination avec les départements ministériels concernés, afin de mener un audit portant sur les matières premières, les intrants de production et les équipements importés par ces entreprises durant le premier semestre 2026, ainsi que sur les années précédentes. Cet audit devra vérifier la conformité des quantités et valeurs importées avec la nature de l'activité déclarée, les capacités réelles de production, le nombre de travailleurs effectivement employés et le volume réel de l'activité économique. Le ministère a tenu à préciser que le caractère prévisionnel du programme d'importation ne saurait justifier des projections déconnectées de la réalité économique des entreprises ou disproportionnées par rapport à leurs capacités et besoins réels. Des mesures seront prises sur la base des résultats de l'enquête, conformément à la législation en vigueur.

Nassim Mecheri

JUSTICE

Ben Ahmed installé à la tête du Conseil d'Etat

NOMMÉ par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Lakhdar Ben Ahmed a été installé, hier, dans ses fonctions de président du Conseil d'Etat. A la tête de la plus haute juridiction de l'ordre administratif, il entame son mandat avec une feuille de route axée sur la consolidation de l'Etat de droit, la protection des droits des citoyens et la modernisation de l'appareil judiciaire.

Intervenant lors de la cérémonie officielle d'installation qu'il a présidée, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a déclaré que «ce mouvement judiciaire s'inscrit dans le cadre de la démarche constante de l'Etat, fondée sur le renouvellement des cadres et l'ouverture de la voie à des compétences reconnues pour leur aptitude et leur expérience». Il a ajouté que «cette confiance constitue le couronnement d'un riche parcours professionnel et d'une solide expérience. Elle traduit également l'attention accordée par l'Etat au choix de compétences capables d'assumer pleinement les responsabilités qui leur sont confiées».

Le garde des Sceaux a rappelé le parcours du nouveau président du Conseil d'Etat, mettant en avant sa longue expérience dans la magistrature et sa maîtrise des rouages du secteur. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration, M. Ben Ahmed a commencé sa carrière en 1982 comme juge au tribunal d'Oran, avant d'exercer les fonctions de juge d'instruction dans la même juridiction. Il a ensuite été nommé conseiller puis président de chambre, avant de rejoindre le Conseil d'Etat.

Son parcours l'a également conduit à la tête des cours de justice de Saïda et de Tlemcen. De retour au Conseil d'Etat, il y a occupé successivement les fonctions de conseiller, président de section, président de chambre puis vice-président. Il a aussi exercé plusieurs responsabilités au sein du ministère de la Justice, notamment à l'Inspection générale, et a été membre du Conseil supérieur de la magistrature ainsi que de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption.

A cette occasion, le ministre a rappelé la place particulière du Conseil d'Etat dans l'organisation judiciaire nationale, relevant que «le Conseil d'Etat, en tant que sommet de la pyramide de la justice administrative, joue un rôle essentiel dans l'évaluation des décisions rendues par les juridictions administratives et dans l'unification de la jurisprudence à travers le territoire national». L'institution exerce également une importante mission consultative à travers les avis rendus au gouvernement sur les projets de textes juridiques. Elle intervient ainsi dans le règlement des litiges administratifs, le contrôle de la légalité de l'action publique et l'harmonisation de la jurisprudence.

Le ministre a rappelé que la justice administrative occupe une place centrale dans la protection des droits des citoyens face à l'administration, affirmant que «le juge administratif ne se limite pas au règlement des litiges entre l'administration et les justiciables. Il contribue également, à travers son contrôle juridictionnel, à encadrer l'exercice du pouvoir administratif, à consacrer le respect de la loi, à préserver le principe d'égalité et à protéger les droits et libertés». Cette mission participe également à l'amélioration du fonctionnement des services publics. Le Conseil d'Etat est ainsi appelé à prendre en compte les difficultés susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'administration et à contribuer à la recherche de solutions adaptées, dans le respect de l'équilibre entre les intérêts individuels et l'intérêt général.

Sihem Bounabi

RESTAURATION DES FORÊTS INCENDIÉES

El-Aman met en garde contre le «populisme vert»

ALORS QUE le pays panse encore les plaies laissées par les récents incendies de forêt, l'Association nationale pour la protection des consommateurs «El-Aman» appelle à privilégier une approche strictement scientifique dans la restauration des espaces forestiers sinistrés. Elle met notamment en garde contre les opérations de «replantation spontanée» et les initiatives dictées par l'émotion ou le «populisme vert», au détriment d'une véritable stratégie de restauration à long terme. Au moment où la solidarité citoyenne s'organise pour participer à la restauration des espaces forestiers touchés par les incendies, l'Association El-Aman appelle toutefois à éviter toute intervention précipitée ou improvisée.

Dans un communiqué rendu public, elle souligne que l'urgence de restaurer les zones sinistrées ne doit pas conduire à des actions susceptibles de compromettre leur régénération naturelle et leur restauration à long terme. Pour l'association, une forêt ravagée par les flammes n'est pas nécessairement une forêt morte. Sa capacité à se régénérer dépend notamment de l'intensité de l'incendie, des espèces touchées et des caractéristiques du milieu. D'où la nécessité, insiste-t-elle, de «diagnostiquer, observer et comprendre avant d'intervenir». El-Aman appelle ainsi à revoir l'approche traditionnelle du reboisement. Il ne s'agit pas, selon elle, de se limiter à planter un maximum d'arbres, mais de mettre en place un véritable plan stratégique de restauration forestière, prenant en compte les particularités de chaque zone incendiée. La nature des sols, la topographie, l'évolution des conditions climatiques, la flore et la faune locales, ainsi que le choix d'espèces autochtones et adaptées doivent notamment être intégrés dans les opérations de restauration. L'association insiste également sur la nécessité de préserver les sols et les ressources en eau, de lutter contre l'érosion et d'évaluer la capacité de régénération naturelle des espaces touchés. Face aux risques liés aux incendies récurrents, à la sécheresse et à la dégradation des écosystèmes, l'association estime que la restauration des forêts doit être pensée sur le long terme. Elle appelle, à ce titre, à faire de la restauration des zones incendiées un véritable projet national, reposant sur la connaissance, la planification, la concertation et l'évaluation scientifique. El-Aman met également en garde contre les décisions prises sous le coup de l'émotion ou dans une logique de circonstance. L'objectif, précise-t-elle, n'est pas de décourager la mobilisation citoyenne. Au contraire, la solidarité et l'engagement des bénévoles sont jugés «précieux», mais doivent être orientés et encadrés afin de garantir leur efficacité. L'association préconise ainsi d'associer les institutions publiques, les universités, les instituts de recherche, les services spécialisés, les acteurs locaux et la société civile à toute démarche de restauration forestière.

Lynda Louifi